



STRATÉGIE REGIONALE POUR
LA STABILISATION, LE
RELEVEMENT ET LA RESILIENCE
DES ZONES AFFECTEES PAR
BOKO HARAM DANS LA
REGION DU BASSIN DU LAC TCHAD

ADOPTÉ LE 27 FÉVRIER 2025



STRATÉGIE RÉGIONALE

**pour la Stabilisation, le Relèvement et la
Résilience des Zones Affectées par Boko
Haram dans
la Région du Bassin du Lac Tchad**

Date de révision : 16 décembre 2024

Table des matières

RÉSUMÉ	11
1. CONTEXTE	14
Introduction	14
2. LA STRATÉGIE	21
Objectifs de la Stratégie	21
Approche et méthodologie	22
Principes directeurs	25
Domaines stratégiques	29
Domaine stratégique : Paix et sécurité	29
Objectif stratégique 1 : Parvenir à une paix et à une sécurité durables dans la région du bassin du lac Tchad	29
Domaine stratégique : Solutions durables et protection	40
Objectif stratégique 2 : Parvenir à des solutions durables et assurer la protection de tous dans la région du bassin du lac Tchad	40
Domaine stratégique : Gestion durable des ressources et amélioration des moyens de subsistance des communautés	47
Objectif stratégique 3 : Améliorer le relèvement socio-économique des communautés touchées par les crises dans la région du bassin du lac Tchad	47
Domaine stratégique : Coopération régionale et gouvernance	57
Objectif stratégique 4 : Renforcer davantage la coopération et la gouvernance régionales au sein des pays du bassin du lac Tchad ainsi qu'entre eux	57
3. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE	65
Responsabilité et principes clés	65
Mécanismes et acteurs de mise en œuvre	65
Comité de pilotage pour la mise en œuvre de la SR SRR	66
Plans d'action territoriaux pour les territoires ciblés par la SR SRR	67
Coordination technique des domaines stratégiques	68
Organigramme de mise en œuvre	68
La Cellule de Coopération Civile-Militaire de la CBLT-FMM	69
Le rôle essentiel de la société civile	70
Les Nations Unies	71
Garantir les résultats	73
Durée de la stratégie	73
Plan de mobilisation des ressources	74
Surveillance, évaluation et rapports	77
Recherche et gestion des connaissances	78
Plan de communication	78

Liste des acronymes

AUC	Commission de l'Union africaine
BAD	Banque africaine de développement
CBLT	Commission du bassin du lac Tchad
CBLT CSP	Plateforme régionale de la société civile du bassin du lac Tchad
CBO	Organisme communautaire
CBRR	Réconciliation et réintégration au sein de la communauté
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CIMIC	Coopération civile-militaire
CRSV	Violences sexuelles liées aux conflits
CSC	Comités communautaires de stabilisation
CSO	Organisation de la société civile
DDR /RR	Désarmement, démobilisation, réinsertion/réparation, réinstallation
DPA	(ONU) Département des affaires politiques
EEI	Engin explosif improvisé
FMM	Force opérationnelle interarmées multinationale
FSR	Facilité régionale de stabilisation
HCT	Équipe humanitaire pays
HCDH	Haut-Commissariat aux droits de l'homme
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HCT	Équipe-pays des Nations Unies
HDP	Humanitaire – développement – nexus
IATF	Équipe spéciale inter-institutions
IFI	Institutions financières internationales
KMP	Plateforme de gestion des connaissances
NFF	Mécanisme de financement Nexus
NWOW	Nouvelle méthode de travail
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
ODD	Objectifs de développement durable
OIM	Organisation internationale des migrations

ONG	Organisation non gouvernementale
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
ONU	Organisation des Nations unies
PAT	Plan d'action territorial
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
PEV	Prévention de l'extrémisme violent
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
REC	Communauté économique régionale
S MDF	Fonds spécial de prestation de services multipartenaires
SMSPP	Santé mentale et soutien psychosocial
SPRR	Dépistage, poursuites, réhabilitation, réinsertion
SR SRR	Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience de la région du bassin du lac Tchad
VBG	Violence fondée sur le genre

AVANT-PROPOS



La Commission de l'Union africaine a l'honneur de présenter la Stratégie régionale ajustée de stabilisation, de relèvement et de résilience (SR SRR 2.0) des zones affectées par la crise Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, pour la période allant de 2025 à 2030. En effet, cette Stratégie révisée intervient à un moment décisif, alors que la région continue de faire face à des menaces complexes et interdépendantes découlant du sous-développement structurel, de la fragilité climatique, de la faiblesse de la gouvernance

et des besoins humanitaires persistants. En partenariat avec la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), et avec le soutien indéfectible de nos États membres et des parties prenantes régionales et internationales, l'Union africaine réaffirme son engagement à construire un bassin du lac Tchad pacifique, sûr et résilient.

Les ajustements apportés à la SR SRR s'appuient sur cinq années d'expérience de mise en œuvre, marquées par des progrès mesurables et différenciés dans l'ensemble de la région. La Stratégie régionale de stabilisation est le fruit de larges consultations et reflète une meilleure compréhension des dynamiques sur le terrain.

La Stratégie offre une feuille de route complète pour s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité et libérer le potentiel de développement de la région, en accordant la priorité à quatre domaines stratégiques, à savoir la Paix et la Sécurité durables ; les Solutions et la Protection durables; le relèvement socio-économique et les Moyens de subsistance ; et la Coopération et la Gouvernance régionales.

Elle constitue un appel à l'action et fournit un cadre pour une action coordonnée, une plateforme pour aligner les efforts nationaux, régionaux et internationaux dans la poursuite d'une vision commune : un bassin du lac Tchad libéré de la peur et à l'abri du besoin, où les communautés prospèrent dans la dignité et la sécurité partagées. Elle s'inscrit pleinement dans le cadre de l'Initiative phare de l'Union africaine visant à *faire taire les armes à l'horizon 2030* et de la Vision à long terme de l'*Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons*.

La Stratégie ajustée réaffirme notre conviction qu'une paix durable doit être prise en charge localement, tenir compte du genre et être ancrée dans une gouvernance inclusive. Grâce à une collaboration transfrontalière renforcée, à des institutions résilientes et à un développement centré sur les personnes, nous pouvons inverser les cycles de vulnérabilité et d'exclusion et favoriser un avenir d'espoir et d'opportunités pour les millions de personnes qui vivent dans le bassin du lac Tchad.

Je tiens à saluer vivement le leadership de la CBLT, du Forum des Gouverneurs du Bassin du Lac Tchad et de nos États membres pour leur détermination sans faille et leur attachement aux objectifs de la Stratégie régionale de stabilisation. Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude à nos partenaires régionaux et internationaux, dont la collaboration continue d'être essentielle à cette entreprise commune.

Malgré les acquis, nous avons encore beaucoup à faire ! Intensifions donc nos efforts - sur les plans politique, financier et opérationnel - pour être à la hauteur du courage et de la résilience des populations du bassin du lac Tchad. Ensemble, nous pouvons tenir la promesse de la paix, de la justice et de la prospérité, en ne laissant personne de côté.

**L'Ambassadeur Bankole Adeoye,
Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité,
Commission de l'Union africaine**

PREFACE



Au cours des six dernières années, la Stratégie Régionale de Stabilisation, de Redressement et de Résilience des zones du Bassin du Lac Tchad affectées par la crise Boko Haram (SR SRR) s'est hissée comme un solide cadre de référence pour relever les défis multiformes qui affectent notre région. Du terrorisme à l'insécurité, en passant par les déplacements forcés et les difficultés économiques, cette stratégie a servi de

boussole, guidant nos interventions dans un paysage marqué par les stigmates du conflit, mais tout de même porté par la résilience et la détermination de ses populations.

L'évaluation de la SR SRR permet de mettre en lumière ses nombreuses réussites et réalisations, notamment la réhabilitation des infrastructures, le retour des populations déplacées et les efforts de relance économique ayant permis la réouverture des marchés pour stimuler le commerce et fournir/assurer/garantir des moyens de subsistance. Toutefois, ces progrès ont été accompagnés de défis non négligeables. Toutefois, il faudrait noter que ces progrès ont été réalisés non sans difficultés/défis.

Cette évaluation a en effet révélé des insuffisances criardes/des problèmes majeurs, telles que le manque de financement adéquat, la faiblesse des mécanismes de suivi et d'évaluation, ainsi que les faibles capacités et le rôle encore restreint des organisations de la société civile. Malgré les avancées enregistrées par la Force Multinationale Mixte (FMM), l'insécurité persiste dans certaines zones, et est exacerbée par les effets néfastes du changement climatique dans la région du Lac Tchad.

Compte tenu de ces défis permanents et du fait que la SR SRR a dépassé sa durée de vie initiale de cinq (05) ans, c'est avec un immense plaisir que je vous présente la SR SRR ajustée, fruit d'un processus d'évaluation et d'ajustement inclusif et multipartite qui s'est étendu sur environ un an.

Cette stratégie révisée, qui s'étendra sur six (06) ans, de 2025 à 2030, est le résultat de consultations rigoureuses et d'un engagement partagé visant à assurer l'alignement avec les priorités des États membres, tout en restant sensible à l'évolution de la dynamique de la région du Bassin du Lac Tchad.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer notre profonde gratitude à nos partenaires pour leur soutien indéfectible. Leurs contributions ont été précieuses pour traduire les aspirations de la SR SRR en résultats tangibles.

Alors que nous adoptons cette stratégie ajustée, nous devons être pleinement conscients de la lourde responsabilité qui nous incombe. Le Bassin du Lac Tchad abrite des millions de personnes qui comptent sur nous pour apporter des solutions adaptées à leurs besoins, pour protéger leurs droits et ouvrir des perspectives d'un avenir meilleur.

Ensemble, relevons ce défi et faisons en sorte que la SR SRR ajustée soit un instrument robuste et efficace pour la stabilisation et la transformation durable du Bassin du Lac Tchad.

Mamman NUHU (Amb.)

**Secrétaire Exécutif, Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) &
Chef de Mission, Force Multinationale Mixte (FMM)**

RÉSUMÉ

La région du bassin du lac Tchad, qui comprend des parties du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Nigeria, fait face à une série de défis interdépendants marqués par une instabilité persistante et un ralentissement du développement économique. Historiquement confrontée à des changements environnementaux, à des progrès économiques limités et à des défis de gouvernance, la région subit désormais les effets du changement climatique, des pressions démographiques et des contraintes dans les priorités nationales de développement. La fourniture limitée de services essentiels et les capacités restreintes de gouvernance locale ont accentué les disparités socioéconomiques et réduit les opportunités, augmentant ainsi les vulnérabilités des communautés.

Les défis actuels découlent d'une combinaison de sous-développement systémique et de dynamiques de gouvernance, contribuant à l'exclusion politique, sociale et économique de certaines communautés. Le sous-investissement chronique dans la région du bassin du lac Tchad a affaibli la confiance envers les institutions de l'État et marginalisé la région des priorités nationales, exacerbant ainsi les griefs locaux. Cette marginalisation a limité les cadres de gestion des chocs environnementaux, économiques et politiques, entraînant une fragmentation sociale et rendant certaines communautés plus vulnérables à l'influence extrémiste. Le changement climatique et la croissance démographique ont également intensifié la concurrence pour des ressources limitées, poussant les moyens de subsistance traditionnels à leurs limites et laissant les communautés plus vulnérables à l'extrémisme comme alternative.

En réponse, la Stratégie régionale pour la stabilisation, le relèvement et la résilience (SR SRR) a été lancée en 2018 avec l'appui de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) et de l'Union africaine (UA). Cette stratégie met l'accent sur l'inclusion, l'appropriation locale et une approche transformatrice du développement, intégrant les efforts humanitaires, de stabilisation, de paix et de développement. La SR SRR fournit un cadre structuré pour renforcer la sécurité, stabiliser les communautés et permettre un développement durable dans la région.

Les cinq premières années de mise en œuvre de la SR SRR ont permis des avancées mesurables. Cependant, malgré ces progrès, des défis persistants ont nécessité une extension et un ajustement de la stratégie. En 2024, un processus de consultation a permis d'apporter des ajustements à la stratégie, visant à répondre à l'instabilité persistante et aux pressions croissantes sur les ressources. Ces ajustements mettent l'accent sur la collaboration régionale renforcée, l'intégration des secteurs humanitaire, du développement et de la paix, et une approche inclusive fondée sur les droits pour s'attaquer aux causes profondes des conflits.

La SR SRR ajustée (2025-2030) se concentre sur quatre domaines stratégiques pour répondre aux crises multidimensionnelles dans le bassin du lac Tchad :

- **Paix et sécurité durables** – Renforcer la coopération régionale en matière de sécurité, mettre en œuvre la justice transitionnelle et soutenir les initiatives de réintégration et de réconciliation.
- **Solutions durables et protection** – Améliorer les mesures de protection pour les populations déplacées et les communautés marginalisées, en mettant l'accent sur l'égalité des genres et la réforme juridique.
- **Redressement socio-économique et moyens de subsistance** – Garantir un accès équitable aux ressources, renforcer la sécurité alimentaire et créer des moyens de subsistance durables, notamment pour les jeunes et les femmes.
- **Coopération régionale et gouvernance** – Renforcer les structures de gouvernance, améliorer la coordination transfrontalière et renforcer la résilience économique dans la région.

La théorie du changement de la Stratégie régionale ajustée postule que le renforcement de la sécurité régionale, la gestion durable des ressources, un redressement socio-économique équitable et l'amélioration de la gouvernance favoriseront collectivement la stabilité et la résilience dans le bassin du lac Tchad. La Stratégie régionale met en avant le lien humanitaire-développement-paix, en identifiant les priorités communes, en tirant parti des plans pluriannuels et en renforçant la coopération. De plus, la Stratégie régionale met l'accent sur la localisation, c'est-à-dire le transfert des ressources et des décisions vers les communautés locales pour des solutions plus efficaces et durables.

La reddition de comptes reste essentielle au succès de la Stratégie régionale, nécessitant une gouvernance transparente et une gestion efficace des ressources. Sa mise en œuvre est coordonnée par le Conseil des ministres de la CBLT, sous la supervision stratégique du Comité de Pilotage. Au niveau local, les Plans d'Action Territoriaux (PAT) sont adaptés pour répondre aux besoins spécifiques des communautés, orientant les objectifs de la Stratégie régionale vers des actions locales. Le Forum des Gouverneurs dans le bassin du lac Tchad continue d'être une plateforme clé pour le dialogue régional, favorisant la coopération transfrontalière et relevant les défis communs liés à la stabilisation, au relèvement et à la résilience. Il rassemble les gouverneurs des zones affectées pour coordonner les efforts, partager les meilleures pratiques et promouvoir des solutions ancrées localement dans le cadre de la SR SRR.

La Stratégie régionale ajustée s'aligne étroitement sur plusieurs objectifs de développement durable et les aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, visant à traiter les causes profondes de l'instabilité dans le bassin du lac Tchad et à promouvoir un développement durable dans la région.

Pour atteindre les objectifs de cette Stratégie régionale ajustée, il est essentiel de maintenir une action soutenue, coordonnée et bien financée. Elle privilégie la collaboration entre les acteurs régionaux, nationaux et locaux pour relever les défis complexes de la région, en mettant l'accent sur la gouvernance, la coordination transfrontalière et les solutions communautaires qui renforcent la stabilité, la résilience, la cohésion sociale et l'équité dans la gestion des ressources. Un cadre de résultats solide, soutenu par des mécanismes transparents de suivi et de l'évaluation, permet de mesurer les progrès et de s'adapter aux besoins changeants et émergents. Le plaidoyer, la communication et l'engagement politique sont essentiels pour obtenir un soutien large et mobiliser les ressources nécessaires, afin que les partenaires puissent contribuer efficacement à la stabilité et à la prospérité de la région.

1. CONTEXTE

Le présent document est la Stratégie régionale ajustée pour la stabilisation, le relèvement et la résilience des zones affectées par Boko Haram¹ dans le bassin du lac Tchad et sera ci-après dénommé la Stratégie régionale ajustée, ou la SR SRR ajustée. Cette section donne un aperçu de l'ampleur et de la nature de la crise du lac Tchad, décrit les cadres et les processus d'intervention des principales parties prenantes institutionnelles, et récapitule le processus et les principes selon lesquels le RS SRR ajusté a été conçu et préparé.

Introduction

Les quatre pays riverains du lac Tchad – le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigeria – connaissent des niveaux de crise sans précédent, exacerbés par des épisodes répétés de violence perpétrés par des groupes extrémistes, notamment les deux factions de Boko Haram. Ces crises ont accentué l'instabilité et ralenti la croissance économique dans une région historiquement confrontée à des défis environnementaux et de développement, bien avant l'émergence des activités du groupe Boko Haram et la crise humanitaire qui en a découlé.

Parmi les nombreux facteurs qui ont contribué à la crise actuelle, l'absence de progrès en matière de développement sur plusieurs fronts apparaît comme un facteur clé de la marginalisation politique, économique et sociale que la région a subie. Des décennies de négligence des plans de développement nationaux et des investissements ont fait que les zones périphériques de la région du lac Tchad touchées par Boko Haram ont pris beaucoup de retard par rapport aux progrès réalisés dans d'autres régions des quatre pays riverains du lac. Les défis de la gouvernance et de la gestion transparente des ressources, la fourniture insuffisante de services de base, la méfiance à l'égard des forces de sécurité et le sentiment d'isolement vis-à-vis du gouvernement central sont autant de résultats du sous-développement que la région a connu, et ces facteurs ont contribué à un environnement propice à la radicalisation. En plus d'être une source de griefs, le sous-développement a également conduit à des réponses inefficaces aux crises émergentes. En l'absence de cadres permettant une prévention et une réponse efficaces aux crises en développement, les gouvernements des pays riverains de la région du bassin du lac Tchad n'ont pas été en mesure de faire face aux changements environnementaux, économiques et politiques sismiques que la région a connus. La gestion inefficace de ces chocs a encore renforcé les perceptions de marginalisation et de négligence qui alimentent les griefs.

¹ Boko Haram est utilisé dans l'ensemble de la stratégie pour englober ce qui est actuellement identifié comme Jamā'at Ahl as-Sunnah lid-Da'wah wa'l-Jihād (JAS) et Islamic State West Africa Province (ISWAP), ainsi que d'autres groupes dissidents qui se sont détachés de la dénomination initiale de Boko Haram. Sauf s'il est nécessaire de faire une distinction entre les différents groupes, Boko Haram sera utilisé dans l'ensemble de la stratégie.

Outre les déficits de développement, le lac Tchad est souvent évoqué pour son rétrécissement dû au changement climatique et à la désertification, entraînant la perte des moyens de subsistance traditionnels et poussant les populations à explorer d'autres alternatives, y compris, dans certains cas, l'extrémisme violent. Bien que la variabilité des niveaux d'eau du lac augmente la vulnérabilité des communautés qui en dépendent, la situation environnementale est en réalité beaucoup plus complexe. Depuis des générations, la nature cyclique des inondations affectant les niveaux d'eau du lac a rendu les populations riveraines résilientes aux variations, les poussant à se déplacer et à adapter leurs moyens de subsistance en fonction de ces changements.

Au cours de la dernière décennie, ces inondations sont devenues plus fréquentes, exerçant une pression accrue sur les communautés. Bien que les niveaux d'eau aient globalement baissé depuis les années 1960, le lac Tchad contient aujourd'hui plus d'eau qu'il n'en avait pendant la sécheresse des années 1980. Cependant, la capacité d'adaptation des populations riveraines est aujourd'hui compromise par les pressions démographiques croissantes. Les changements démographiques, notamment autour des sources d'alimentation du lac, devraient intensifier la concurrence pour les ressources naturelles dans un contexte d'instabilité climatique persistante. Depuis les années 1960, la population de la sous-région a quadruplé, exerçant une pression croissante sur des ressources environnementales limitées et fluctuantes, et posant ainsi des défis majeurs pour la région.

Les effets du changement climatique menacent directement la paix et la sécurité, et cette situation, aggravée par l'insurrection en cours, détériore déjà les conditions environnementales dans les zones touchées. La violence et les conflits ont non seulement perturbé la vie sociale et économique, mais ils ont également détruit des infrastructures essentielles et des compétences agricoles vitales, contribué à la dégradation des terres, des forêts, des rivières et des lacs, et exacerbé les impacts des sécheresses, inondations et désertification. En 2019, la pandémie de COVID-19 a aggravé ces difficultés, limitant davantage la mobilité, déjà entravée par le conflit, et compliquant encore la survie des communautés autour du lac.

L'existence de discours radicaux n'est pas nouvelle pour la région du lac Tchad. Des décennies de sous-développement, d'insécurité endémique et de sécheresses cycliques et de crises environnementales décrites ci-dessus ont vu l'émergence de groupes radicaux et de discours radicaux. Stimulés par les conditions de vie déplorables dans la région et la véritable perception de marginalisation, ces groupes et ces discours ont persisté dans la région. Malgré cette histoire, l'insurrection violente que la région a connue sous Boko Haram depuis 2009 a été d'une ampleur jamais vues auparavant.

La destruction des infrastructures de base, notamment les établissements de santé, d'enseignement, les bâtiments commerciaux, les habitations privées et les actifs agricoles, a

laissé des blessures profondes dans la région et a inversé plusieurs décennies de progrès en matière de développement pour des millions de personnes. Elle a également précipité une grave catastrophe humanitaire, forçant au déplacement d'au moins 3 millions de personnes dans la région, les plongeant dans la pauvreté extrême et le désespoir. Les besoins humanitaires sont élevés, avec plus de 10 millions de personnes nécessitant une aide, tandis que le financement reste un défi.² En 14 ans, le conflit de Boko Haram a fait au moins 40 000 victimes.³

Ces facteurs ont nécessité l'élaboration d'une stratégie de stabilisation pour les pays du bassin du lac Tchad, visant à articuler et à aborder les défis multidimensionnels de la région. La Stratégie visait à offrir un cadre permettant à la région de faire les premiers pas vers un processus inclusif, participatif et durable pour la prospérité, la paix et le développement de toutes les populations vivant dans et autour du lac Tchad. Adoptée en 2018, cette Stratégie Régionale proposait une approche intégrée pour contrer Boko Haram. En six ans, elle a permis de mobiliser divers acteurs à différents niveaux, en impliquant les communautés, leurs autorités et les États riverains, pour élaborer des solutions innovantes face à la crise.

La première phase de la SR SRR a contribué à réduire les incidents violents et à créer des conditions de sécurité favorables, permettant ainsi aux communautés de se reconstruire et de se réinstaller. Cette Stratégie régionale a facilité le retour de quelque 435 000 personnes déplacées à l'intérieur de leurs propres pays, alors que les conditions de sécurité s'amélioraient et que les infrastructures essentielles étaient rétablies. Des initiatives ont également été mises en place pour soutenir les économies locales, notamment par des programmes de formation agricole et professionnelle. Ces programmes ont aidé à lutter contre le chômage des jeunes, un facteur clé pour réduire l'attrait des recrutements extrémistes, et ont soutenu la reprise économique. En outre, les dirigeants locaux et les groupes communautaires, y compris les associations de femmes, participent activement aux initiatives de stabilisation, renforçant ainsi la confiance et facilitant la coopération entre les communautés et les autorités.⁴

Cependant, malgré les progrès significatifs accomplis en six ans, des défis subsistent, dont certains sont devenus plus complexes à mesure que le conflit s'enracinait. De plus, au cours de cette première période, les parties prenantes ont capitalisé sur l'expérience et en ont tiré des enseignements qui méritent d'être pris en compte pour l'avenir. Il a donc été identifié qu'il était nécessaire d'ajuster la stratégie afin de mieux l'adapter aux réalités et aux défis actuels.

² 3 millions de personnes déplacées et 243 000 réfugiés, voir <https://www.unocha.org/publications/report/nigeria/lake-chad-basin-humanitarian-snapshot-16-october-2024>

³ VOA (2024) « Tchad et Cameroun disent que Boko Haram dans les villages après des frappes ont tué 70 terroristes », 2 juillet 2024, URL : <https://www.voanews.com/a/chad-cameroon-say-boko-haram-in-villages-after-strikes-kill-70-terrorists/7682370.html#>

⁴ LCBC RS SRR Rapports annuels 2020-2022

Cadres d'intervention

Les gouvernements nationaux, les institutions régionales et les partenaires multilatéraux et bilatéraux ont fait d'importants progrès dans la réponse à la crise du lac Tchad. Les gouvernements nationaux des quatre pays riverains ont mené cette réponse, principalement en intensifiant les efforts militaires et de sécurité pour faire face à la crise. Le Cameroun, par exemple, a déployé des milliers de soldats dans le cadre de l'Opération Alpha, de l'Opération Emergence 4 et d'opérations conjointes avec les pays voisins pour tenter de réduire les menaces croissantes à la sécurité dans la région de l'Extrême-Nord. En 2016, le Tchad a entamé une coopération et une collaboration étroites avec ses voisins, envoyant deux mille soldats au Niger pour soutenir les efforts de contre-insurrection dans la région de Diffa – la région du Niger la plus touchée par la crise – et l'Opération Colère de Bohama en 2020 avec au moins 6 000 soldats. Au Nigéria, l'Opération Lafiya Dole, Haidin Kay, a enregistré des progrès significatifs contre l'insurrection, entraînant l'ouverture progressive et la facilitation de l'accès aux zones précédemment occupées, y compris sur les îles. Outre ces efforts menés à l'échelle nationale, les quatre pays riverains, ainsi que la République du Bénin, ont intensifié leur coopération militaire sous les auspices de la Force Opérationnelle Multinationale Interarmées (FMM) autorisée par l'UA. La FMM, dont le mandat a été élargi en 2015 pour lutter plus efficacement contre l'insurrection dans et autour du lac Tchad, a joué un rôle essentiel dans l'amélioration de la réponse sécuritaire à la crise, en particulier en ce qui concerne le renforcement des collaborations transfrontalières entre les pays touchés par la crise. La force régionale a mené de multiples opérations contre les factions de Boko Haram, notamment les Opérations Lake Sanity I et II. La première phase de l'opération s'est déroulée entre mars et juin 2022, et la deuxième phase a été lancée en avril 2024. Ayant opté pour une offensive contre les bastions de Boko Haram, notamment sur les îles, cette opération a obtenu des résultats significatifs. Elle a permis la neutralisation d'une centaine d'insurgés, l'arrestation de plus de 50 personnes impliquées dans des activités extrémistes violentes et la reddition de 176 combattants de Boko Haram et de leurs complices. Une grande quantité d'équipements militaires et logistiques a été saisie et des installations ont été détruites.

Pour compléter la réponse sécuritaire nécessaire, les gouvernements nationaux ont également pris des mesures pour adopter une approche plus holistique de la crise. Reconnaisant l'importance que les efforts de sécurité soient couplés à des solutions de développement, le Niger a mis en place des sites de démobilisation en 2016 et a adopté un cadre spécial et complet de sécurité et de stabilisation – « Projet de Stratégie de Sortie de Crise de Terrorisme dans la Région de Diffa »⁵ pour le soutien de la Région de Diffa. Cette initiative s'inscrit dans le cadre plus large de la stratégie de sécurité et de développement pour le Sahel et fournit un cadre sur la manière dont Diffa peut commencer à s'appuyer sur

⁵ Conseil National de Sécurité : Projet de Stratégie de Sortie de Crise de Terrorisme dans la Région de Diffa ; 2018, Cabinet du Premier Ministre, République du Niger.

les succès enregistrés par la réponse sécuritaire afin d'enraciner et de consolider la stabilité et la paix. Au Nigeria, par exemple, le gouvernement a lancé le plan Buhari en 2016 comme moyen de fournir un cadre d'engagement dans le nord-est du pays. Ce cadre a été suivi par la mise en place du Comité présidentiel de l'Initiative du Nord-Est (PCNI) pour coordonner la réponse dans le Nord-Est ; la mise en place de l'Opération Couloir de sécurité pour fournir un soutien à la réhabilitation et à la réintégration des personnes ayant désisté Boko Haram et présentant de faibles risques de violence et, plus récemment, la création de la Commission de développement du Nord-Est (NEDC) pour s'attaquer aux causes profondes de la crise. Au Cameroun, une série de mesures ont été prises, telles que les plans d'urgence successifs pour le développement des régions du nord (2014 et 2015), le Programme spécial de reconstruction et de développement de l'Extrême-Nord (PSRDREN) et la mise en place du Comité national de désarmement, de démobilisation et de réintégration (CNDDR) en novembre 2018. Au Tchad, le gouvernement a débloqué des fonds d'urgence pour soutenir les investissements et les actions en faveur des communautés dès les premières heures de la crise, et un organe interministériel de coordination des activités de désengagement, dissociation, réintégration et réconciliation (DDRR) a également été mis en place en 2019.

En février 2018, les chefs d'État de la sous-région se sont réunis à Abuja à l'occasion de la Conférence internationale sur le lac Tchad afin d'explorer des solutions régionales pour faire face à la baisse du niveau de l'eau du lac Tchad. La conférence a abouti à l'approbation d'un transfert d'eau entre les bassins pour recharger les eaux du lac et ainsi s'attaquer à l'une des causes profondes de la crise. Pris ensemble, ces efforts concertés témoignent d'une forte volonté politique dans les quatre pays riverains de s'attaquer efficacement à la crise du lac Tchad.

Les efforts des gouvernements nationaux ont été étroitement soutenus par les partenaires internationaux. Les gouvernements du Nigéria et du Cameroun ont entrepris des évaluations conjointes du relèvement et de la consolidation de la paix avec les Nations Unies, l'Union Européenne et la Banque Mondiale afin d'éclairer la réponse plus large à la crise dans les deux pays. Le système des Nations Unies a également été à l'avant-garde de l'appui à la stabilisation et à l'intervention humanitaire dans la région, ainsi que de la promotion des efforts en faveur de la stabilité et du relèvement rapide et de la lutte contre les causes profondes. Ces efforts ont été soutenus par des partenaires clés de la région du lac Tchad, tels que la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, l'Union Européenne et les gouvernements de la France, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suède, du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique et d'autres.

Sur le plan politique, la communauté internationale a travaillé en collaboration avec les gouvernements nationaux des pays touchés pour mieux faire connaître la crise du lac Tchad et créer une dynamique en faveur d'approches holistiques pour faire face à la crise. En mars 2017, le Conseil de sécurité des Nations Unies s'est rendu dans la région du lac Tchad dans le

cadre d'une mission d'établissement des faits, qui a abouti aux résolutions 2349 (2017) et 2396 (2017) du Conseil de sécurité des Nations Unies. En juillet 2017, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine a entrepris une mission d'évaluation sur le terrain dans les pays du bassin du lac Tchad. À la suite de cette visite, le CPS de l'UA, dans son rapport, a réitéré son appel en faveur d'une approche globale dans la lutte contre Boko Haram en adoptant une approche transformatrice pour s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme violent et de la radicalisation, notamment la pauvreté, l'analphabétisme et le chômage massif des jeunes.

La communauté internationale a mobilisé un soutien essentiel pour la région, notamment par le biais de la Conférence humanitaire d'Oslo sur le Nigéria et la région du lac Tchad, qui a abouti à un financement de 672 millions de dollars pour aider à éviter une famine dans certaines parties de la sous-région. En septembre 2017, la première réunion des hauts fonctionnaires du Groupe consultatif d'Oslo pour la prévention et la stabilisation dans la région du lac Tchad s'est tenue à Berlin et a appelé à une collaboration régionale accrue pour faire face à la crise. Par la suite, l'Union africaine et la Commission du bassin du lac Tchad ont accueilli la Conférence sur l'élaboration d'un cadre pour une stratégie régionale de stabilisation qui a lancé le processus d'élaboration de la première phase de la Stratégie régionale pour la stabilisation, le relèvement et la résilience (SR SRR).

Le 30 août 2018, le Conseil des ministres de la CBLT a adopté la SR SRR des zones affectées par Boko Haram de la région du bassin lacustre avec une période de mise en œuvre de cinq ans. La Stratégie a été approuvée par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS-UA) le 8 décembre 2018. La validation par le Conseil des ministres de la CBLT et l'approbation par l'UA-PSC ont signifié l'acceptation régionale et continentale de la Stratégie en tant que cadre global pour la stabilisation de la région et la transition vers le relèvement et le développement à plus long terme de la région.

La SR SRR s'appuie sur les principes de l'inclusion, de l'appropriation locale et de l'engagement en faveur de la nouvelle méthode de travail (New Way of Working). Au cours des dernières années, la SR SRR est devenue un effort multipartenarial ancré localement. Les structures de gouvernance et de coordination inclusives et participatives mises en place, telles que les comités directeur et technique, l'élaboration des plans d'action territoriaux et le forum des gouverneurs, en sont la preuve.

Dans ce cadre, la CBLT a dirigé des domaines critiques de coopération, notamment par le biais de politiques et de stratégies importantes. Un document pour le dépistage, les poursuites, la réhabilitation et la réintégration mettant en évidence les principaux domaines de travail a été adopté par les délégués des autorités nationales des pays de la LCB en novembre 2021 à Abuja. La politique de réconciliation et de réintégration à base communautaire (CBRR), qui permet aux gouvernements des quatre pays d'élaborer des

politiques nationales coordonnées et complètes de réconciliation et de réintégration au niveau communautaire et de fournir aux gouvernements des orientations sur les approches « pangouvernementales » et « pansociétales », a été validée lors du 5e comité de pilotage de la SR SRR en septembre 2024. La publication du Rapport de l'Étude et des Lignes directrices du Cadre Politique de Justice Transitionnelle dans le Bassin du Lac Tchad a également été validée, approuvant ainsi la recommandation de la CBLT d'élaborer la Politique Régionale de Justice Transitionnelle qui sera essentielle pour aborder de manière adéquate la justice transitionnelle dans la région.

Reconnaissant à la fois les succès de la SR SRR et les défis persistants, le Comité de Pilotage de la SR SRR a décidé, lors de sa quatrième réunion tenue le 27 septembre 2023 à Abuja, de prolonger la Stratégie Régionale d'un an, jusqu'au 30 août 2024. De plus, le Comité de Pilotage a chargé la CBLT de diriger le processus de préparation d'un projet de stratégie ajustée. En 2024, une équipe d'évaluateurs a effectué un examen stratégique de la mise en œuvre de la SR SRR de 2018 à 2023. Par la suite, un consultant a été désigné pour conduire un processus inclusif et approfondi d'ajustement de la stratégie. Des consultations participatives ont été menées pendant deux mois pour l'ajustement de la Stratégie régionale. Les résultats ont été présentés et validés techniquement lors d'un atelier régional à N'Djamena en septembre 2024, puis approuvés par le Comité de Pilotage, également en septembre 2024.

La Stratégie régionale ajustée s'aligne sur les cadres susmentionnés et s'appuie sur les processus antérieurs et en cours. Ce faisant, elle vise à répondre à la nécessité d'une approche stratégique globale et régionale pour stabiliser la région du lac Tchad. Il s'agit d'une étape importante pour créer une appropriation régionale de la réponse à la crise et pour garantir que les efforts locaux, nationaux et régionaux soient efficacement coordonnés et mis à profit. Ce n'est qu'à travers une telle approche que la région pourra commencer à se stabiliser et à jeter les bases d'un avenir pacifique et prospère. Cette stratégie régionale ajustée est une étape essentielle pour la région du bassin du lac Tchad dans la réalisation des visions définies par l'Agenda 2063 de l'Union africaine et l'Agenda 2030 des Nations Unies.

2. LA STRATÉGIE

Cette section décrit les buts et objectifs généraux de la Stratégie régionale ajustée, l'approche qui sera adoptée pour sa mise en œuvre et les domaines stratégiques qui constituent le cadre général d'intervention. La stratégie est divisée en quatre domaines stratégiques : Paix et sécurité ; Solutions durables et protection ; Gestion durable des ressources et amélioration des moyens de subsistance des communautés ; Coopération et gouvernance régionales.

Objectifs de la Stratégie

Les objectifs de cette Stratégie régionale ajustée pour la stabilisation, le relèvement et la résilience des zones affectées par Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad sont les suivants :

- Renforcer la collaboration et la coordination entre les gouvernements du bassin du lac Tchad, les partenaires internationaux, régionaux et nationaux et les communautés locales afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et efficace des initiatives de stabilisation, de relèvement et de résilience ;
- Contribuer à s'attaquer aux causes profondes de la crise aux multiples facettes et apporter des solutions pour construire une stabilité et une résilience durables pour une paix et un développement durables dans la région du bassin du lac Tchad ;
- Renforcer l'approche systématique de l'apprentissage et de la gestion des connaissances qui favorise l'amélioration continue, l'innovation et la prise de décisions éclairées en matière de stabilisation, de redressement socio-économique et d'efforts de résilience dans la région du bassin du lac Tchad.

Plus concrètement, les objectifs qui guident la Stratégie régionale ajustée sont les suivants, qui sont développés ci-dessous.

Objectif stratégique 1 : Parvenir à une paix et à une sécurité durables dans la région du bassin du lac Tchad

Objectif stratégique 2 : Parvenir à des solutions durables et assurer la protection de tous dans la région du bassin du lac Tchad

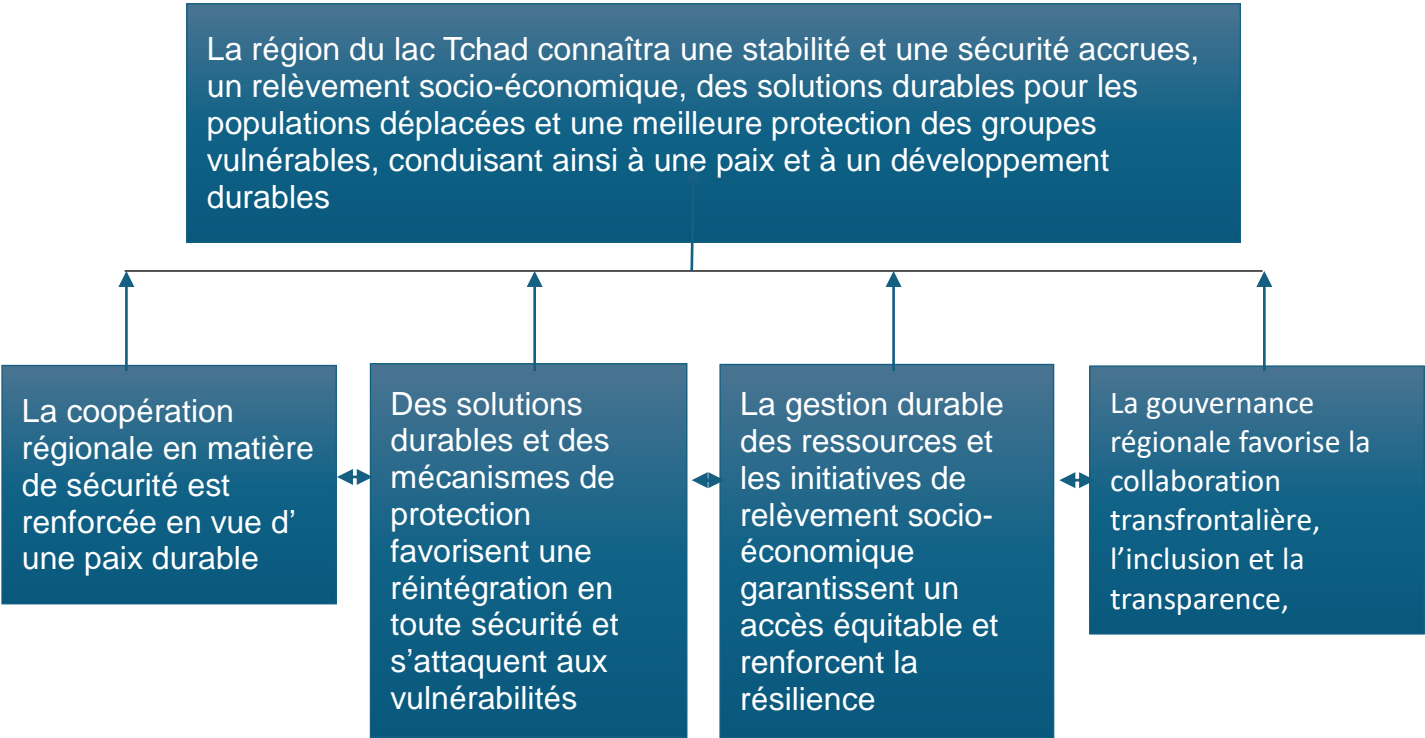
Objectif stratégique 3 : Améliorer le relèvement socio-économique des communautés touchées par les crises dans la région du bassin du lac Tchad

Objectif stratégique 4 : Renforcer davantage la coopération et la gouvernance régionales au sein des pays du bassin du lac Tchad ainsi qu'entre eux

La théorie générale du changement pour la Stratégie régionale ajustée pour la stabilisation, le relèvement et la résilience des zones touchées par Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad est la suivante :

Si la coopération régionale en matière de sécurité est renforcée pour une paix durable, si des solutions durables et des mécanismes de protection favorisent une réintégration en toute sécurité et s'attaquent aux vulnérabilités, si la gestion durable des ressources et les initiatives de relèvement socio-économique garantissent un accès équitable et renforcent la résilience, et si la gouvernance régionale favorise la collaboration transfrontalière, l'inclusion et la transparence,

Alors, la région du bassin du lac Tchad connaîtra une stabilité et une sécurité accrues, un relèvement socio-économique, des solutions durables pour les populations déplacées et une meilleure protection des groupes vulnérables, conduisant à une paix et un développement durables.



Approche et méthodologie

La résolution des énormes défis des zones touchées de la région du bassin du lac Tchad nécessite une approche transformatrice. La nature cyclique des crises qui ont historiquement frappé la sous-région doit être brisée pour changer la trajectoire du développement de millions de personnes. Seule une approche transformatrice et holistique peut aider à relever les défis structurels de la vulnérabilité et de l'insécurité et commencer à jeter les bases d'une paix et d'un développement durables.

Toute approche transformative pour la région du bassin du lac Tchad doit aborder efficacement les défis de gouvernance et de développement dans les zones frontalières. Il

est impératif de renforcer la coopération politique et technique transfrontalière. La Stratégie Régionale ajustée vise à promouvoir la collaboration transfrontalière en l'intégrant dans les "Moyens de mise en œuvre" (section 3) ainsi que dans le domaine stratégique 4 relatif à la "Coopération régionale et Gouvernance".

L'acheminement de l'aide humanitaire, le rétablissement de l'ordre public et des services publics de base, ainsi que la reprise des processus de développement sont tous subordonnés au succès continu des opérations militaires visant à assurer les conditions de sécurité nécessaires. La conception et la mise en œuvre de la présente Stratégie Régionale ajustée reposent sur les bases établies par le service et l'engagement des forces de sécurité nationales et de la FMM. Le soutien continu aux efforts de sécurité de la FMM est ciblé dans le domaine stratégique 1 lié à la « Paix et à la sécurité ».

Toutefois, le processus de stabilisation ne peut être réalisé par les seules mesures de sécurité ; Il est urgent de mieux gérer l'interface entre les acteurs militaires et civils dans la région, de permettre un accès humanitaire accru et un processus de stabilisation dirigé par des civils qui puisse compléter et s'appuyer sur les efforts militaires, permettant aux forces de sécurité de se concentrer sur leurs responsabilités principales. À la lumière des enseignements tirés de la première phase de la mise en œuvre de la SR SRR, il est essentiel de bien échelonner le processus de stabilisation afin de consolider les acquis militaires en temps opportun grâce au déploiement rapide de forces de l'ordre civiles et au rétablissement des services publics de base, et à la transition de la fourniture d'une assistance vitale à des interventions ayant un impact à plus long terme et des dividendes du développement. Ne pas le faire risque d'aliéner, voire de mettre en danger, les populations locales et de perdre la lutte idéologique contre l'extrémisme violent. Une planification et une coopération civilo-militaires efficaces doivent être au cœur d'une transition intégrée, ciblée et échelonnée de l'aide humanitaire au développement durable.

L'effort lui-même offre l'occasion de renforcer la confiance entre les communautés, les gouvernements et les prestataires de sécurité à long terme. L'approche doit être inclusive et participative, transparente, responsable et fondée sur les droits, correctement ciblée, correctement informée et collaborative, et soumise à des processus continus de coordination, de suivi et d'évaluation, et d'ajustement programmatique.

Pour y parvenir efficacement, la Stratégie Régionale ajustée met l'accent sur les liens entre les secteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix. Elle vise plus particulièrement à encourager la collaboration dans ces domaines pour répondre plus efficacement aux besoins des populations, réduire les risques et les vulnérabilités, et progresser vers une paix et un développement durables. Cette approche appelle à une 'Nouvelle Méthode de Travail' (New Way of Working) qui transcende le spectre humanitaire-développement-paix, en renforçant (et non en remplaçant) les systèmes nationaux et locaux,

et en anticipant les crises en travaillant vers (i) des priorités communes, (ii) sur des périodes pluriannuelles, et (iii) en s'appuyant sur l'avantage comparatif. Pour réussir avec l'approche nexus humanitaire, développement et paix (HDP), il faudra des partenariats plus larges entre les agences des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG) internationales et nationales, le secteur privé, les acteurs de la société civile⁶ et le gouvernement, et les institutions régionales et continentales ; l'engagement à développer une compréhension commune de la durabilité, de la vulnérabilité et de la résilience ; la volonté de travailler pour (i) mettre en commun et combiner les données, analyser et partager l'information ; ii) renforcement de la collaboration et de la coordination dans les processus de planification et de programmation ; iii) un leadership efficace pour les priorités communes ; et iv) élaborer des modalités de financement et d'appui aux priorités communes. Tous les acteurs et intervenants de cette stratégie reconnaissent l'importance de respecter les mandats et les principes d'opération respectifs de chacun, ainsi que les avantages comparatifs.

L'approche nexus consiste à mieux utiliser les ressources et les capacités, à améliorer les résultats des objectifs de développement durable (ODD) pour les personnes en situation de risque, de vulnérabilité et de crise, et à réduire les besoins humanitaires à long terme. Il doit également s'agir de galvaniser de nouveaux partenariats et de nouvelles collaborations, par exemple par l'intermédiaire du secteur privé, des acteurs locaux et des banques multilatérales de développement, à l'appui de l'obtention de résultats collectifs et mesurables en matière de stabilisation, de relèvement et de développement humain durable.

La nécessité de planifier et d'échelonner le transfert du contrôle territorial du militaire au civil, de travailler avec et par l'intermédiaire des autorités sous-régionales ayant des compétences déléguées, ainsi que la logique de concentration des ressources pour maximiser l'impact, militent en faveur d'une approche régionale continue pour la localisation de la Stratégie Régionale ajustée. Cette stratégie ajustée met fortement l'accent sur une approche de localisation, reconnaissant que des solutions durables et efficaces aux défis du bassin du lac Tchad nécessitent une implication significative des acteurs locaux. L'approche vise à rapprocher le pouvoir, les ressources et la prise de décision des communautés et des institutions locales directement affectées par la crise. La localisation est non seulement essentielle pour renforcer la résilience et l'adaptabilité sur le terrain, mais elle s'aligne également sur les engagements mondiaux visant à accroître l'appropriation locale, la

⁶ Aux termes de la Stratégie régionale ajustée, la « société civile » fait référence à une entité collective d'acteurs qui jouent tous un rôle central dans la défense des voix marginalisées, le soutien à la gouvernance démocratique et l'encouragement du développement participatif à différents niveaux. Il s'agit notamment d'organisations non gouvernementales, d'organisations confessionnelles, d'organisations communautaires, de mouvements de jeunesse, d'organisations de femmes, etc. Une étude sera entreprise par la CBLT afin d'identifier exactement quels acteurs sont pertinents pour les différents territoires et, en tant que tels, devraient être pris en compte dans chaque contexte articulaire.

responsabilisation et la durabilité dans les interventions humanitaires, de développement et de consolidation de la paix.

La mise en œuvre de la Stratégie sera déterminée par la mise en œuvre réussie des Plans d'action territoriaux (PAT) qui seront mis à jour pour refléter les révisions apportées à la Stratégie Régionale ajustée.

Principes directeurs

Les principes transversaux suivants guident la conception de la Stratégie et des Plans d'action territoriaux et seront au cœur de leur mise en œuvre :

Ne pas nuire : Le premier principe de toute intervention doit être « Ne pas nuire ». L'analyse localisée des conflits éclairera la mise à jour des plans d'action territoriaux qui constitueront collectivement le cadre de mise en œuvre de la stratégie. Toutes les initiatives prises dans le cadre de cette stratégie seront soigneusement conçues pour s'assurer qu'elles ne facilitent pas par inadvertance les violations des droits de l'homme, n'exacerbent pas les divisions entre les institutions et les communautés et entre les différentes communautés et groupes, et n'aggravent pas les griefs existants au cours de la mise en œuvre.

Approche pan sociétale : Compte tenu du rôle central de l'extrémisme violent dans la crise dans la région du bassin du lac Tchad, la présente Stratégie régionale repose sur une approche pan sociétale, conformément au Plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent.

L'extrémisme violent exige une réponse qui inspire, rallie et incite chaque citoyen à le contester par le biais de contacts personnels, de pressions de groupes de pairs et d'actions communautaires. Pour parvenir à un tel niveau d'appropriation publique de la Stratégie régionale ajustée, il faut adopter une approche inclusive qui cherche activement à impliquer toutes les couches de la population, y compris les communautés locales, les chefs traditionnels, les ONG, les organisations de la société civile et les organisations communautaires, les médias, les institutions universitaires et le secteur privé. L'approche devrait être consultative et participative dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation, ainsi que dans toute révision nécessaire pour mieux cibler les ressources sur les besoins. L'approche de mobilisation de l'ensemble de la société doit être adaptée à la zone spécifique, étant donné que la dynamique sera différente d'une communauté à l'autre, d'un pays à l'autre, mais devrait clairement éclairer les révisions et la mise en œuvre de chacun des plans d'action territoriaux.

État de droit et primauté des droits de l'homme : La Stratégie régionale ajustée vise à assurer la transition la plus rapide et la plus harmonieuse possible de l'urgence militaire à l'état de

droit civil dans tous les territoires touchés. La Stratégie régionale repose sur une approche fondée sur l'état de droit, qui met l'accent sur l'importance de traiter le terrorisme par le biais d'approches globales et de renforcer les capacités des acteurs de l'État et des ministères de tutelle, y compris les entités administratives chargées de promouvoir le relèvement, le développement et la consolidation de la paix, ainsi que le système de justice pénale allant de la police à la justice en passant par les responsables pénitentiaires.

Une approche fondée sur les droits de l'homme est essentielle pour prévenir et répondre à l'extrémisme violent. Les mesures de sécurité qui ne respectent pas suffisamment les droits humains risquent d'aliéner les communautés en difficulté, d'alimenter les discours de radicalisation et de compromettre leurs propres objectifs. Des approches globales pour relever les défis en matière de sécurité, intégrées à d'autres aspects du développement régional, tels que les initiatives économiques et la gestion de l'environnement, sont essentielles pour la prévention des conflits et la stabilité à long terme dans la région du bassin du lac Tchad. En mettant l'accent sur une gouvernance de la sécurité responsable, inclusive et sensible au genre, la Stratégie régionale ajustée vise à s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité tout en renforçant la confiance du public et en favorisant la coopération régionale pour lutter contre les menaces transfrontalières. De même, la présente Stratégie place les efforts de lutte contre la corruption au cœur de son travail de gouvernance. Il est essentiel que l'approche exige le plus haut niveau possible de responsabilisation de la part de ses acteurs, afin d'atténuer le cynisme et de rassurer toutes les parties prenantes quant à l'intégrité et à l'efficacité de tous les aspects de l'effort concerté aux niveaux national, régional et international.

La Stratégie régionale ajustée intégrera des mécanismes de surveillance des droits de l'homme afin de promouvoir l'obligation de rendre des comptes et le respect de toutes les normes et règles internationales et continentales ; promouvoir des relations de confiance entre les prestataires de services de sécurité et les communautés locales ; et veiller à ce que toutes les interventions proposées fassent preuve de diligence raisonnable en matière de droits humains.

Accent sur les enfants, les jeunes et les femmes : Les questions de genre sont au cœur de la crise dans la région du bassin du lac Tchad et seront au cœur de sa résolution durable. On estime que 50 % de la population de la région est composée de femmes. De même, on estime qu'en moyenne 50 % de la population a moins de 18 ans, le Niger atteignant jusqu'à 57 % de la population et le Cameroun le plus bas avec 45 %. Environ 60 % de la population de la région a moins de 25 ans, les jeunes représentant la plus grande proportion de la population.⁷ Dans un souci d'égalité et de justice, il est nécessaire d'améliorer la protection et le bien-être de l'ensemble de la population, y compris les femmes, les enfants et les

⁷ FNUAP (2017), « Dynamiques démographiques et crise des pays riverains du lac Tchad », URL : <https://wcaro.unfpa.org/en/publications/demographic-dynamics-and-crisis-countries-around-lake-chad>

jeunes, tout en assurant leur autonomisation en tant qu'acteurs clés et bénéficiaires de cette stratégie régionale ajustée dans tous ses domaines stratégiques.

Les femmes ont un rôle important à jouer dans les efforts de consolidation de la paix et de prévention de l'extrémisme violent, comme le reconnaissent les résolutions 1325 (2000), 2122 (2013), 2242 (2015), 2493 (2019) et 2535 (2020) du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, ainsi que l'objectif de l'Union africaine de faire progresser l'agenda des femmes, de la paix et de la sécurité en Afrique vers la réalisation de l'Agenda 2063. La Stratégie régionale ajustée préconise une participation accrue des femmes à la prise de décisions en matière de sécurité, de consolidation de la paix et de développement à tous les niveaux et s'efforcera d'assurer une participation égale des femmes dans toutes les structures de gouvernance et tous les mécanismes consultatifs de la Stratégie.

Les contributions importantes et positives que les jeunes hommes et femmes peuvent apporter et qu'ils apportent au maintien et à la promotion de la paix et de la sécurité dans le monde sont reconnues par le Conseil de sécurité dans la résolution 2250 sur la jeunesse, la paix et la sécurité, adoptée à l'unanimité en décembre 2015, et dans les résolutions 2419 (2018), 2535 (2020) et 2686 (2023). La Stratégie régionale ajustée est alignée sur le Cadre continental de l'UA pour la jeunesse, la paix et la sécurité. Elle reconnaît que les enfants et les jeunes vivant dans et autour du lac Tchad peuvent constituer une force puissante pour la paix et veille ainsi à accorder une attention particulière aux enfants et aux jeunes, à la fois en tant que bénéficiaires et en tant qu'acteurs des interventions. Un accent particulier est mis sur les jeunes NEET (jeunes qui ne sont ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation), car ces taux dans la région sont parmi les plus élevés au monde, le Niger et le Tchad étant particulièrement touchés. Ces taux élevés de NEET reflètent les défis socio-économiques et politiques plus larges de la région, exacerbés par les conflits en cours, les déplacements et la dépendance à l'égard de l'agriculture de subsistance qui limite la diversification des emplois et la progression des jeunes.

Durabilité environnementale : La crise actuelle a considérablement miné la résilience des communautés, y compris la capacité de la population à absorber les chocs initiaux et à s'adapter au changement climatique. La prise de conscience et les capacités de toutes les parties prenantes doivent être développées pour atténuer les risques actuels et futurs découlant du changement climatique. Le changement climatique peut également exacerber les conflits liés aux ressources naturelles, au sujet de la terre et de l'eau, souvent entre différents groupes socio-professionnels, tels que les pasteurs et les agriculteurs.

À mesure que le terrain devient plus aride et que les moyens de subsistance se font plus précaires, il existe un risque évident que cela crée un terreau propice au recrutement par des groupes armés non étatiques, notamment des groupes extrémistes, des insurrections et des

groupes d'autodéfense. Il est essentiel de comprendre l'impact actuel et futur de la dégradation de l'environnement et des changements climatiques autour du lac Tchad, ainsi que l'interaction des facteurs environnementaux avec les dimensions sécuritaires et de développement de la crise globale, afin de formuler des plans de développement à long terme et de mettre en place des moyens de subsistance durables. L'évaluation de la fragilité environnementale sera intégrée dans la révision des plans d'action territoriaux. La stratégie régionale ajustée veille à une harmonisation avec le mécanisme de sécurité climatique des Nations Unies pour renforcer la durabilité environnementale en s'attaquant aux risques de sécurité liés au climat qui menacent la stabilité et les moyens de subsistance, en promouvant des efforts de résilience coordonnés et en soutenant la capacité d'adaptation des gouvernements et des communautés locales.

Domaines stratégiques

Cette stratégie régionale ajustée ne pourra atteindre ses objectifs que si elle parvient à prioriser ses activités. Il faut continuer à mettre l'accent sur les facteurs qui font avancer les crises au niveau régional, mais aussi sur leurs impacts localisés. Cette section du document décrit quatre domaines d'action stratégiques, inspirés par les progrès réalisés au cours de la première phase, en s'appuyant sur les leçons apprises au cours des cinq dernières années et affinés par les consultations menées auprès des intervenants dans le cadre du processus d'ajustement de la stratégie.

Ces domaines stratégiques constituent un cadre intégré et holistique pour répondre à l'instabilité dans la région du bassin du lac Tchad. Bien que cette réponse puisse prendre de nombreuses formes, il est essentiel d'assurer le succès d'une approche stratégique en établissant un cadre global qui prenne en compte la nature multidimensionnelle des défis dans la région. Les domaines couverts par cette stratégie régionale ajustée sont conçus pour permettre des liens transversaux entre les enjeux, favorisant des synergies et une optimisation de l'impact, ainsi qu'une appropriation nationale et locale permettant d'adapter les réponses aux dynamiques spécifiques sur le terrain.

Chaque domaine stratégique ci-dessous définit la vaste portée des travaux à entreprendre ainsi que les objectifs et les résultats intermédiaires à atteindre. Les initiatives spécifiques à promouvoir seront développées conformément aux plans d'action territoriaux mis à jour qui constitueront collectivement le cadre opérationnel de la stratégie.

Domaine stratégique : Paix et sécurité

Objectif stratégique 1 : Parvenir à une paix et à une sécurité durables dans la région du bassin du lac Tchad

Malgré les efforts militaires, Boko Haram continue de représenter une menace majeure dans l'ensemble de la région du bassin du lac Tchad. Leur résilience et leur capacité d'adaptation tactique, combinées à l'incapacité de la FMM à mener des opérations soutenues, compliquent l'établissement d'une paix durable. La présence persistante de ces groupes déstabilise la région, freine le développement économique et perturbe la cohésion sociale.

Parmi les principaux développements survenus au cours de la première phase de la Stratégie figurent une escalade marquée des combats entre le Jamā'at Ahl as-Sunnah lid-Da'wah wa'l-Jihād (JAS) de Boko Haram et la province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique (ISWAP). Cette intensification du conflit a abouti à la mort de dirigeants du JAS et de l'ISWAP en 2021. Après la mort d'Abubakar Shekau en mai 2021, l'ISWAP a cherché à intégrer les combattants du JAS et à s'étendre dans des régions précédemment sous le contrôle du JAS. Cette concurrence territoriale a donné lieu à de fréquents affrontements pour la domination et le pouvoir. Selon l'Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED), il y a eu au moins 106 affrontements enregistrés entre les deux factions depuis la mort de Shekau. Ces conflits ont eu de graves répercussions sur les communautés locales, les deux groupes décourageant activement la coopération l'un avec l'autre.⁸

La stratégie de Boko Haram consistant à adopter une approche « cœur et esprit » à l'égard des civils dans la région du bassin du lac Tchad lui a permis de se positionner comme une alternative à l'État. Cette tactique vise à saper les relations entre les forces de sécurité gouvernementales et les communautés affectées. En assurant la sécurité, les services et les moyens de subsistance dans les zones sous son contrôle, Boko Haram se maintient dans un environnement hautement concurrentiel de gouvernance contestée.

La situation en matière de sécurité reste donc préoccupante. Bien que le nombre d'incidents de sécurité et de décès associés ait montré une légère tendance à la baisse au cours des cinq dernières années, les chiffres sont restés relativement stables, avec une moyenne d'environ 1 400 incidents et 4 100 décès par an dans les pays touchés. Le nombre de morts a culminé

⁸ Voir par exemple Samuel, M (2023), « Turning Away from terrorism : lessons from the Lake Chad Basin, Institute for Security Studies, URL : <https://issafrica.org/iss-today/turning-away-from-terrorism-lessons-from-the-lake-chad-basin> ; ACLED (2024), « Une décennie après Chibok : évaluation de la réponse régionale du Nigeria à Boko Haram », URL : <https://acleddata.com/2024/04/16/a-decade-after-chibok-assessing-nigerias-regional-response-to-boko-haram/>

en 2020 à plus de 5 000, y compris la plus forte proportion de civils ciblés, avant de diminuer à 4 200 en 2021, de baisser à 3 800 en 2022 et d'augmenter légèrement à 3 900 en 2023.⁹ Depuis 2021, les pays du bassin du lac Tchad, en particulier le Nigeria, ont connu une sortie massive d'environ 90 000 personnes des zones contrôlées par Boko Haram et du groupe armé lui-même. En réponse à l'insuffisance des efforts militaires ou de stabilisation, les civils ont de plus en plus pris les armes pour protéger leurs communautés, ce qui a conduit à la montée de nombreux groupes d'autodéfense dans toute la région. D'anciens membres de Boko Haram abandonnent les activités terroristes et retournent dans des zones où le risque de récidive ou de re-radicalisation reste élevé. Cette situation crée un défi sécuritaire important qui compromet la stabilité à long terme et complique l'efficacité des processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR),¹⁰ ainsi que des processus de dépistage, de poursuite, de réhabilitation et de réintégration (SPRR).

S'appuyant sur les progrès accomplis et les enseignements tirés de la première phase de mise en œuvre, la deuxième phase de la Stratégie régionale poursuivra les efforts visant à renforcer la coopération régionale en matière de sécurité ; mettre en œuvre des mécanismes complets de justice transitionnelle par le biais d'approches cohérentes et complémentaires, telles que les processus intégrés de DDR, les SPRR et les cadres de réconciliation, et renforcer la résilience sociale pour promouvoir la consolidation de la paix tout en contrecarrant et en prévenant l'extrémisme violent. La Stratégie le fait tout en promouvant l'objectif de l'UA de faire progresser le programme sur les femmes, la paix et la sécurité en Afrique vers la réalisation de l'Agenda 2063, ainsi que le Programme du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, en assurant la participation active des femmes dans les forces de sécurité et les processus de prise de décision liés à la sécurité et à la prévention des conflits. Il promeut en outre des initiatives communautaires qui impliquent à la fois les hommes et les femmes dans la prévention de la violence et la promotion de la paix, en renforçant le Cadre continental de l'UA pour la jeunesse, la paix et la sécurité, ainsi que le Programme du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la jeunesse, la paix et la sécurité.

Les initiatives entreprises dans le cadre de ce domaine stratégique s'alignent sur l'Agenda 2030, en particulier l'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces), ainsi que sur le Cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (piliers 1 et 2) visant à établir des cadres de paix, de sécurité et de gouvernance pour favoriser la stabilité et le développement.¹¹ La Stratégie

⁹ ACLED (2024), « Une décennie après Chibok : évaluation de la réponse régionale du Nigeria à Boko Haram », URL : <https://acleddata.com/2024/04/16/a-decade-after-chibok-assessing-nigerias-regional-response-to-boko-haram/>

¹⁰ Voir par exemple Zabala, M.L (2024), « Un dilemme de sécurité lors du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration dans le bassin du lac Tchad », ACCORD, URL : <https://www.accord.org.za/conflict-trends/a-security-dilemma-during-disarmament-demobilisation-and-reintegration-in-the-lake-chad-basin/> ; ICG (2017), « Gardiens du lac Tchad : des groupes d'autodéfense luttent contre Boko Haram », Rapport Afrique n°244 ; Agbiboa, D, et Aniekwe, C.C (2023), « Comprendre et gérer les groupes d'autodéfense dans la région du bassin du lac Tchad », PNUD URL : <https://www.undp.org/africa/publications/understanding-and-managing-vigilante-groups-lake-chad-basin-region>.

¹¹ Plus précisément, l'objectif 16.1 de l'Agenda 2030 : Réduire significativement toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés ; 16.2 Mettre fin aux abus, à l'exploitation, à la traite et à toutes les formes de violence et de torture à l'égard des enfants ; 16.3 : Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et assurer l'égalité

régionale ajustée tient également compte de la résolution 2349 (2017) du Conseil de sécurité des Nations Unies relative au bassin du lac Tchad¹², qui énonce les attentes et les recommandations de la communauté internationale à l'égard des gouvernements nationaux, des organisations régionales et des entités des Nations Unies pour faire face à la menace posée par Boko Haram et d'autres groupes armés. La Stratégie régionale ajustée favorise également les synergies en soutenant la mise en œuvre des stratégies nationales.

Objectif intermédiaire 1.1 : Renforcer la coopération régionale en matière de sécurité dans la région du bassin du lac Tchad

La FMM a joué un rôle central dans la coordination des opérations militaires contre les différentes factions du groupe. La phase initiale de la Stratégie a exercé une influence positive sur le paysage de la sécurité, avec des opérations militaires conjointes facilitant des actions transfrontalières qui ont considérablement perturbé la mobilité et les lignes d'approvisionnement des insurgés. Bien que ces efforts aient amélioré la situation, l'instauration de la stabilité et de la paix à long terme nécessitera des efforts soutenus, continus et multiformes.

Malgré ces avancées militaires, Boko Haram demeure une menace majeure, avec un potentiel d'expansion dans de nouvelles zones. Le groupe a montré sa résilience en adaptant ses tactiques et en se regroupant dans divers endroits. Son recours croissant à des tactiques de guérilla, telles que les embuscades, les attentats-suicides et les attaques-éclair, pose des défis que les opérations militaires conventionnelles ont du mal à relever. Un soutien continu et renforcé à la FMM est essentiel pour maintenir et consolider les acquis militaires et contrer efficacement l'évolution de cette menace.

Alors que les forces militaires nettoient les zones précédemment contrôlées par Boko Haram, une transition rapide et ordonnée vers une gestion de la sécurité civile est cruciale. Cette transition permettra aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) et aux réfugiés de rentrer chez eux et permettra aux organisations humanitaires et de développement d'opérer en toute sécurité. Une planification efficace nécessite une coopération civile-militaire renforcée aux niveaux régional, national et territorial. En outre, il est essentiel de renforcer les capacités de police en vue d'un déploiement rapide dans les zones jugées sûres pour la stabilisation et le développement. Il s'agit notamment de fournir les infrastructures, les véhicules, l'équipement et la formation nécessaires pour établir la

d'accès à la justice pour tous ; 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux ; et 16.7 : Assurer une prise de décision réactive, inclusive, participative et représentative à tous les niveaux. Il s'aligne en outre sur l'Aspiration 1 (Une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable) : Met l'accent sur la paix et la sécurité comme fondements de la prospérité ; et Aspiration 3 (Une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'État de droit) : Se concentre sur la garantie d'une paix et d'une sécurité durables grâce à la bonne gouvernance et à des institutions fortes de l'Agenda 2063 de l'UA.

¹² Résolution 2349 (2017) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

présence de l'État et rétablir l'État de droit. Les questions de commandement, de contrôle, de surveillance et de gestion des risques doivent être abordées pour s'assurer que les forces de sécurité nationales sont prêtes à prendre efficacement le relais de l'armée. En outre, la gestion des frontières doit trouver un équilibre entre les besoins de sécurité, tels que la prévention des mouvements illicites d'armes, de drogues et de militants, et la facilitation du commerce légitime, du transit et de la mobilité traditionnelle des communautés transfrontalières et des éleveurs. Le renforcement des processus transfrontaliers et de la collaboration sera essentiel pour parvenir à une gestion efficace et équilibrée des frontières dans la région.

Les zones redevenues sous contrôle civil sont toujours menacées par la poursuite de l'influence de Boko Haram ainsi que par des attaques asymétriques irrégulières contre des cibles civiles vulnérables. Une approche fondée sur les droits est une condition préalable à l'efficacité des tactiques de contre-insurrection et à la lutte contre l'extrémisme violent. Les mesures de sécurité qui n'accordent pas suffisamment d'attention au respect des droits humains risquent d'aliéner les communautés en difficulté, d'alimenter les discours de radicalisation et de saper leurs propres efforts à court et à long terme. Tous les acteurs de la sécurité doivent rendre des comptes au plus haut niveau en ce qui concerne les droits de l'homme inaliénables, ainsi que pour atténuer le cynisme et rassurer toutes les parties prenantes sur l'intégrité et l'efficacité de tous les aspects des efforts régionaux de prévention de l'extrémisme violent. À cet égard, cette Stratégie régionale ajustée appelle à un niveau accru de collaboration entre les systèmes et structures de sécurité nationaux et transfrontaliers.

La mise en place de la cellule de coopération civile-militaire de la Force opérationnelle conjointe en décembre 2020 a été cruciale pour renforcer la collaboration entre les forces de sécurité, les organismes civils et les communautés locales. En conséquence, les troupes de la FMM ont amélioré leurs stratégies de protection des civils, gagnant ainsi la confiance des populations locales. Depuis 2021, les dialogues communautaires ont permis de renforcer les relations et de mieux faire comprendre le rôle protecteur de la police. De plus, l'élaboration par la force régionale d'un programme de communication et de contre-messages, notamment à travers des émissions radiophoniques remettant en question les discours extrémistes violents, a influencé positivement la perception de la FMM et des autres organismes de sécurité au sein des communautés.

De même, l'amélioration de l'échange de renseignements entre les acteurs de la sécurité nationale des quatre pays a été essentielle pour prévenir les attaques terroristes et traquer les dirigeants insurgés. Cette coopération s'est également étendue à l'échange d'informations sur le financement du terrorisme et les réseaux de recrutement. En outre, les forces de sécurité nationales de la région ont mené des patrouilles conjointes le long des frontières poreuses, réduisant considérablement les mouvements d'armes illégales, de

drogues et d'autres produits de contrebande. Ces efforts ont également permis de limiter les mouvements d'insurgés entre les pays.

La FMM continue de faire face à d'importants défis matériels et opérationnels. Les besoins identifiés dans le document de 2020 sur le pilier sécurité, présenté par le commandant de la Force de la FMM, demeurent pertinents. Cela inclut le besoin constant de soutien logistique, de démultiplicateurs de force, de renforcement des relations civiles-militaires, d'amélioration de l'échange de renseignements, de sécurisation des frontières et de coordination avec les forces de sécurité nationales. Dans certains cas, des ressources insuffisantes ont entravé l'efficacité et la portée des opérations conjointes. Le soutien continu au siège de la Force Multinationale Mixte (FMM) est essentiel pour permettre une planification et une coordination efficaces des opérations conjointes dans sa zone d'opérations. Ce soutien renforcera la capacité de la FMM à relever ces défis et à garantir une collaboration fluide entre les pays contributeurs de troupes. Par ailleurs, des différends concernant le contrôle du financement entre dirigeants militaires et civils ont retardé les décaissements aux troupes de la FMM, perturbant les opérations et tendant les relations. Il est essentiel que la FMM surmonte ces défis pour maintenir son efficacité opérationnelle et atteindre ses objectifs.

En s'appuyant sur les progrès réalisés et les défis rencontrés au cours de la première phase de la Stratégie, il est essentiel de faire progresser la sécurité nationale et régionale en améliorant l'échange de renseignements, en menant des opérations conjointes efficaces et en renforçant les acteurs de la sécurité nationale au cours de la deuxième phase. Cela nécessite un effort concerté pour améliorer la coordination civile-militaire, ce qui renforcera la collecte, le partage et l'analyse des renseignements entre les organismes militaires et civils. En outre, il faut mettre l'accent sur la protection des civils. Il est essentiel de donner la priorité aux renseignements qui identifient et atténuent les risques pour les populations civiles, en veillant à ce que toutes les opérations soient menées dans le plus grand respect pour la sécurité des civils. Ces efforts visent à atteindre plusieurs résultats intermédiaires clés, notamment des opérations de sécurité plus efficaces et mieux coordonnées, une protection accrue des civils et une amélioration globale de la stabilité et de la sécurité dans la région.

Résultats intermédiaires :

1.1.1 : Coopération élargie entre la FMM et les forces de sécurité nationales et capacités opérationnelles renforcées en matière de sécurité transfrontalière.

1.1.2 : Des opérations conjointes efficaces qui assurent la protection des civils.

1.1.3 : Renforcement des capacités des acteurs de la sécurité nationale et des institutions judiciaires en matière de droits humains, y compris les droits des femmes et la violence basée sur le genre (VBG).

1.1.4 : Réduction de la dynamique de l'insécurité, y compris la circulation des armes légères et de petit calibre, les engins explosifs improvisés, la grande criminalité et le trafic.

Objectif intermédiaire 1.2 : Mettre en œuvre des initiatives globales pour le traitement des personnes anciennement associées à Boko Haram et à d'autres groupes armés non étatiques opérant dans les huit territoires, ainsi que des cadres de justice transitionnelle et de réconciliation dans toute la région du bassin du lac Tchad

Les pays de la région du bassin du lac Tchad reconnaissent que les principaux défis liés à la prise en charge des personnes associées à Boko Haram exigent que les États Membres élaborent des approches globales qui englobent de multiples dimensions : l'un concerne l'obligation de rendre des comptes pour les infractions terroristes et la nécessité de « traduire les terroristes en justice ». ¹³ Cela a par la suite été inclus dans une approche plus large visant à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie régionale et coordonnée qui englobe des initiatives transparentes et conformes aux droits de la personne en matière de désarmement, de démobilisation, de déradicalisation, de réhabilitation et de réintégration, conformément aux stratégies de poursuites, le cas échéant pour les personnes associées à Boko Haram et à l'État islamique en Irak et au Levant (EIL), en s'appuyant sur les meilleures pratiques régionales et internationales et les leçons apprises. Le Conseil de Sécurité a également exhorté « les acteurs nationaux et à travers eux les acteurs locaux à élaborer et mettre en œuvre des plans appropriés de désarmement, de démobilisation et de réintégration, et si nécessaire de poursuites judiciaires, à l'intention des membres de la Force spéciale mixte civile et d'autres groupes locaux de sécurité ». ¹⁴ Afin d'assurer la complémentarité avec les mécanismes de responsabilisation, ces éléments ont été précisés par la résolution 2396 (2017) du Conseil de sécurité des Nations Unies « de contrôler les personnes dont ils ont des motifs raisonnables de penser qu'il s'agit de terroristes [...] d'élaborer et de mettre en œuvre des évaluations des risques exhaustives les concernant, et de prendre des mesures appropriées, en envisageant notamment des poursuites, la réadaptation et la réinsertion [...] dans le respect du droit national et international ». ¹⁵

Le document du pilier III sur la stratégie de dépistage, de poursuites, de réhabilitation et de réintégration traduit l'appel du Conseil de sécurité de l'ONU en faveur de stratégies globales de poursuite, de réhabilitation et de réintégration des individus liés à des groupes terroristes en mesures pratiques adoptées par les pays touchés par Boko Haram. Elle fait également suite à la Note d'orientation opérationnelle sur le DDR et la lutte contre l'extrémisme violent. ¹⁶ La version ajustée de la Stratégie régionale s'appuie sur les progrès accomplis dans la prise en charge des personnes associées à Boko Haram, ainsi que sur les progrès accomplis au cours de la première phase de mise en œuvre de la SR SRR.

¹³ Chapitre VII, Résolution 1373 (2001)

¹⁴ Chapitre VI, Résolution 2349 (2017)

¹⁵ Chapitre VII, Résolution 2396 (2017)

¹⁶ Commission de l'Union africaine, Note d'orientation sur le DDR et la lutte contre l'extrémisme violent, décembre 2018.

De plus, depuis l'adoption des résolutions 2349 (2017) et 2396 (2017), les approches nationales et la compréhension commune de l'applicabilité des processus de dépistage, de poursuites, de réhabilitation et de réintégration pour les associés de Boko Haram, ainsi que du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration pour les groupes armés non étatiques non désignés comme organisations terroristes, et leurs complémentarités, ont considérablement progressé. Des ateliers régionaux ont facilité les échanges entre les pays de la région du bassin du lac Tchad, qui ont abouti à des recommandations visant à renforcer la coordination et la cohérence. Par exemple, le Tchad a adopté en 2023 la « Stratégie nationale sur le désengagement, la dissociation, la réintégration et la réconciliation des anciens associés de Boko Haram et de l'État islamique dans la province de l'Afrique de l'Ouest (ISWAP) ». Le Niger a élaboré en 2021 le « Programme National de Prise en Charge de la Reddition », visant à soutenir la réintégration des personnes dissociées des groupes armés. Au Nigéria, le « Modèle de Borno pour la gestion intégrée des sorties massives » a été mis en place en 2021. Au Cameroun, les autorités nationales ont établi une Commission nationale de DDR (Désarmement, Démobilisation et Réintégration) pour soutenir la réintégration des anciens membres de Boko Haram.

Au niveau régional, une approche commune du traitement des personnes associées à Boko Haram implique des normes, des outils et des protocoles partagés. Il s'agit notamment du dépistage sensible au genre et aux jeunes dans le respect des droits de l'homme, du profilage, de la catégorisation, de la réhabilitation en centre (en dehors de la justice pénale), de la réconciliation et de la réintégration au sein de la communauté et des processus de justice transitionnelle. La Stratégie régionale ajustée promeut la justice transitionnelle en tant qu'approche globale de la société et permet la mise en œuvre d'un large éventail de mécanismes judiciaires et non judiciaires (par exemple, commissions de vérité, réparations, poursuites et réformes institutionnelles).¹⁷ En juin 2024, les autorités nationales ont discuté et validé le Rapport de l'étude et les Lignes directrices du Cadre politique de justice transitionnelle dans la région du bassin du lac Tchad, et ont approuvé la recommandation de la CBLT d'élaborer la Politique régionale de justice transitionnelle dans la région du bassin du lac Tchad. La Politique Régionale de Justice Transitionnelle envisage les instances les plus appropriées pour connaître et poursuivre les infractions dans le bassin du lac Tchad liées au terrorisme et à la criminalité transnationale organisée, dans le respect du droit national et international. D'une manière générale, il appelle au renforcement des capacités et des politiques nationales en matière de justice pénale tout en visant à harmoniser ces politiques avec une perspective commune et régionale en matière de poursuites. Une grande partie des obligations de l'État en matière de poursuites dépend des mesures concrètes qu'il a prises. Il s'agit notamment d'une formation spécialisée, de la fourniture d'équipements appropriés, de la protection des juges et des procureurs dans l'exercice de leurs fonctions et de mesures

¹⁷ Commission du bassin du lac Tchad (2024) « Justice transitionnelle dans la région du bassin du lac Tchad ». Différents points ont été discutés et validés par les autorités nationales lors d'ateliers.

efficaces en faveur de l'état de droit, telles que des mesures de protection des victimes et des témoins.

La Stratégie régionale ajustée identifie la nécessité de répondre aux risques posés par les individus associés à Boko Haram. Dans le cadre d'un processus judiciaire, la réadaptation comprend un ensemble de mesures prises en prison, dans des conditions de détention similaires et dans d'autres institutions visant à soutenir la transition de l'association avec Boko Haram à la citoyenneté de la communauté. Il s'agit notamment d'abandonner l'utilisation de moyens violents pour obtenir des changements, de générer des revenus pour répondre aux besoins des familles et d'éviter la récidive. La réhabilitation consiste également à fournir des services pour répondre aux besoins des anciens associés de Boko Haram et d'autres acteurs armés non étatiques, y compris les conséquences possibles des traumatismes découlant de l'expérience avec les groupes armés, et un moyen de s'attaquer aux facteurs de scolarisation.

Les initiatives de réintégration sont décrites dans la Politique de Réconciliation et de Réintégration à base Communautaire (CBRR). Ce document a été validée à l'unanimité par les représentants des Bureaux des Gouverneurs des huit territoires touchés par la crise du Bassin du Lac Tchad, les parties prenantes impliquées dans la gestion des anciens associés aux niveaux local et national, les OSC et les représentants des ministères, et la CBLT et les partenaires de mise en œuvre et de financement lors d'un atelier régional à Abuja en mai 2024. La politique CBRR fournit des orientations générales au Cameroun, au Tchad, au Niger et au Nigeria pour soutenir une approche harmonisée des processus de réconciliation et de réintégration nationaux et locaux. Tout en reconnaissant le caractère transfrontalier de la réconciliation et de la réintégration, la politique reconnaît que chaque État membre mettra en œuvre la politique CBRR en fonction de ses contextes nationaux et locaux.

En plus de s'occuper des groupes armés désignés comme organisations terroristes, la Stratégie régionale ajustée identifie également la nécessité de fournir un soutien en matière de DDR aux acteurs armés non étatiques, ainsi qu'aux groupes armés/d'autodéfense/groupes d'autodéfense affiliés au gouvernement. Le désarmement, la démobilisation et la réinsertion devraient être gérés au moyen d'initiatives appropriées visant à démobiliser les individus, à les réorienter pacifiquement et à les réintégrer dans d'autres possibilités d'emploi. Quel que soit le type de combattant, il est crucial de promouvoir des mesures visant à réduire la prolifération des armes.

En outre, la stratégie régionale ajustée s'aligne sur la politique de justice transitionnelle de l'UA, qui vise à favoriser la réconciliation au lendemain de la violence et des atrocités de masse, dans le cadre plus large de la politique de l'UA de juin 2006 sur la reconstruction et le développement post-conflit. Les efforts déployés pour relever les défis de la justice transitionnelle dans le cadre de la Stratégie régionale ajustée ont abouti à la Note

d'orientation politique de la CBLT en matière de justice transitionnelle. Cette note documente les processus liés à la justice transitionnelle dans les territoires touchés et favorise l'élaboration d'une approche globale de la justice transitionnelle. L'accent est mis sur les approches interrégionales de dépistage, de réadaptation, de réintégration et d'assurer des voies d'inclusion viables tout en respectant les exigences juridiques internationales. Certains pays de la région se sont efforcés de poursuivre les personnes impliquées dans le terrorisme et les crimes connexes. Par exemple, le Nigeria a mené des procès contre des membres de Boko Haram et s'est efforcé d'améliorer le cadre juridique pour le traitement de ces affaires.

Les progrès accomplis dans la prise en charge des personnes anciennement associées à Boko Haram et la gestion d'autres acteurs armés non étatiques, y compris les groupes armés affiliés au gouvernement, ainsi que dans la justice transitionnelle et les cadres de réconciliation dans la région du bassin du lac Tchad sont notables, mais restent confrontés à des défis importants. Les programmes en cours s'efforcent de relever ces défis par le biais de diverses initiatives, mais l'efficacité et l'impact sont souvent limités par les conflits en cours et les ressources limitées.

La Stratégie régionale ajustée identifie donc quatre résultats intermédiaires qui aideront à atteindre l'objectif d'instaurer la paix, la sécurité et la cohésion sociale à long terme et de favoriser la réconciliation entre les communautés, édifiant ainsi une société stable et résiliente qui respecte l'État de droit et les droits de l'homme. Les initiatives de la deuxième phase de la Stratégie régionale doivent s'appuyer sur les progrès accomplis et les initiatives prises au cours de la première phase de mise en œuvre.

Résultats intermédiaires :

1.2.1 : Gestion réussie des sorties et réintégration des personnes anciennement associées à Boko Haram et à d'autres groupes armés non étatiques, conformément aux politiques régionales et nationales pertinentes

1.2.2 : Les mécanismes intégrés de justice transitionnelle sont renforcés pour lutter contre les violations des droits humains commises par le passé et promouvoir l'obligation de rendre des comptes.

1.2.3 : Renforcement des efforts de réconciliation et de cohésion sociale au sein de la communauté afin d'inclure les groupes marginalisés et de répondre aux griefs.

1.2.4 : Amélioration de la réintégration des personnes anciennement associées à Boko Haram et à d'autres groupes armés non étatiques, y compris les enfants, en tenant compte du genre et adaptée à l'âge.

Objectif intermédiaire 1.3 : Renforcer la résilience sociale pour s'attaquer aux différents facteurs de conflit dans la région du bassin du lac Tchad et les prévenir

Pour favoriser efficacement la résilience sociale et s'attaquer aux facteurs de conflit et d'extrémisme violent, il est essentiel que les organisations internationales, les gouvernements, les entités privées, la société civile, y compris les mouvements dirigés par des jeunes, les chefs religieux et les femmes collaborent à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes intégrés. Une approche consultative, multidisciplinaire et multipartite est essentielle pour atténuer les défis posés par les approches non participatives, qui peuvent contribuer aux griefs liés à l'exclusion et à la marginalisation. En outre, il est essentiel de s'attaquer aux facteurs locaux des conflits armés et de l'extrémisme violent pour garantir des investissements suffisants et durables de la part des gouvernements nationaux et territoriaux et d'autres parties prenantes.

Conformément au Plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent, les pays de la région du lac Tchad devraient se doter de stratégies et de plans d'action nationaux fondés sur une approche pan-sociétale. Les initiatives dans ce contexte devraient compléter et renforcer les efforts nationaux en fournissant des ressources supplémentaires et en encourageant la coopération transfrontalière. Une approche inclusive et participative au niveau local garantit que les interventions sont perçues comme servant le bien public et respectent l'État de droit.

Les principaux facteurs de conflit armé et d'extrémisme violent dans la région du bassin du lac Tchad sont le chômage des jeunes, les conflits entre agriculteurs et éleveurs et les griefs liés à la gouvernance, qui ne sont toutefois pas seulement liés au recrutement dans des groupes armés et terroristes, mais ont également un impact sur les efforts de développement au sens large. Cependant, la privation des droits et le sentiment de négligence ou d'exclusion favorisent davantage le recrutement, car les groupes armés exploitent ces griefs en promouvant des discours d'injustice et en offrant une protection en échange de loyauté. Étant donné que la radicalisation et le recrutement sont très localisés, les études de perception des communautés sont essentielles pour comprendre ces dynamiques et éclairer les approches de développement qui vont au-delà de la stabilisation pour soutenir une croissance économique durable et la résilience. Dans le cadre de la Stratégie régionale ajustée, ces défis seront relevés par le biais d'une approche intégrée : les initiatives de cohésion sociale relèvent du domaine stratégique 1 : Paix et sécurité, tandis que des questions telles que l'éducation et l'emploi sont prioritaires au titre du domaine stratégique 3 : Gestion durable des ressources et amélioration des moyens de subsistance des communautés. Il est essentiel de s'attaquer à ces problèmes interdépendants pour réduire les facteurs de conflit et d'extrémisme violent et favoriser la reprise économique et la résilience à long terme dans la région du bassin du lac Tchad.

Les processus décisionnels et le dialogue public doivent inclure toutes les voix, promouvoir la pensée critique et s'appuyer sur les opinions majoritaires pour définir et aborder la question de l'extrémisme violent. Il faut soutenir les mécanismes qui garantissent la participation active de tous les acteurs communautaires, y compris les femmes et les jeunes. Le soutien à la radio locale et communautaire en tant que principal moyen d'aborder la prévention et la lutte contre les problèmes d'extrémisme violent facilitera l'engagement des parties prenantes et le discours public. Les plateformes réservées aux femmes peuvent aborder les dimensions sexospécifiques de l'extrémisme violent et susciter un intérêt plus large.

L'endiguement de l'extrémisme violent ne peut se limiter aux frontières nationales. Par conséquent, la CBLT, en collaboration avec la CUA, les Communautés économiques régionales (CER) et l'ONU, continuera à promouvoir la coopération transfrontalière. Cela comprend un meilleur partage d'informations, la sécurité nationale et la coopération judiciaire, la recherche et la mise en réseau entre les praticiens de la prévention de l'extrémisme violent (PEV).

Au cours de la phase initiale de mise en œuvre de la Stratégie régionale, des progrès significatifs ont été accomplis dans le renforcement de la gouvernance, la cohésion communautaire et l'amélioration de l'accès aux services essentiels tels que l'éducation, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, les soins de santé, etc. Plus de 1200 dialogues intercommunautaires ont favorisé la coexistence pacifique et la prévention des conflits. Les initiatives d'autonomisation des jeunes ont mobilisé des milliers de jeunes.¹⁸ Les efforts visant à promouvoir la coexistence pacifique et les contre-discours ont touché plus de 500 000 personnes, et les comités de stabilisation communautaire (CSC) ont joué un rôle clé dans la résolution des conflits et le renforcement de la confiance communautaire. Cependant, des défis subsistent, comme en témoigne l'Indice mondial du terrorisme, qui classe le Niger, le Tchad, le Nigeria et le Cameroun parmi les pays les plus touchés.¹⁹ La deuxième phase de la Stratégie régionale doit continuer d'impliquer les jeunes dans la consolidation de la paix, de renforcer la résilience sociale et, par conséquent, d'atténuer le risque de radicalisation et de soutenir la réintégration dans la société.

Résultats intermédiaires :

1.3.1 : Renforcement de la cohésion communautaire aux niveaux territorial et local grâce à des processus décisionnels inclusifs.

1.3.2 : Renforcement de la cohésion sociale et la réduction de l'extrémisme violent grâce à des initiatives communautaires tenant compte du genre et de l'âge.

1.3.3 : Renforcement de la résilience sociale des enfants touchés par les conflits armés dans la région du bassin du lac Tchad.

¹⁸ CBLT (2023) « Stratégie régionale pour la stabilisation, le relèvement et la résilience des zones touchées par Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad (RE-SRR) Rapport annuel 2022 ».

¹⁹ Visions de l'humanité (2024). Indice mondial de terrorisme, URL : <https://www.visionofhumanity.org/maps/global-terrorism-index/#/>

Domaine stratégique : Solutions durables et protection

Objectif stratégique 2 : Parvenir à des solutions durables et assurer la protection de tous dans la région du bassin du lac Tchad

La crise humanitaire dans la région du bassin du lac Tchad reste au centre de l'attention des États membres et de la communauté internationale. Alors que les efforts de stabilisation s'intensifient, il est impératif que l'aide humanitaire se poursuive. La région du bassin du lac Tchad ne sera pas stabilisée sans une aide humanitaire qui fournira les éléments de base nécessaires et un environnement propice à la poursuite d'autres efforts. Le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix est donc au centre de la Stratégie régionale ajustée. La poursuite des efforts visant à renforcer la coordination avec l'architecture humanitaire, dans le respect des possibilités et des limites qu'offre une telle coordination, est encouragé.

Les déplacements forcés restent un aspect important de la crise dans la région du bassin du lac Tchad. Malgré certains progrès, la région continue d'être l'une des zones de conflit et de crise les plus persistantes au monde, avec environ 3.6 millions de personnes déplacées et de réfugiés en juillet 2024, contre 3.1 millions fin 2020. Cependant, le nombre de rapatriés (anciens déplacés internes et réfugiés) a également augmenté, passant d'environ 2 millions en 2020 à 2.6 millions en 2024, beaucoup retournant dans les huit territoires inclus dans la stratégie régionale ajustée. En juillet 2024, le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigeria accueillait environ 6 millions de personnes touchées, notamment des PDI, des rapatriés (anciens PDI et rapatriés de l'étranger) et des réfugiés (à l'intérieur et à l'extérieur des camps).²⁰

Le conflit prolongé a entraîné de nombreux problèmes de protection dans les quatre pays. La violence basée sur le genre (VBG), y compris la violence sexuelle, les mariages précoces et forcés et la violence domestique, est répandue, en particulier parmi les populations déplacées. Les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables dans les camps et les communautés d'accueil. En 2020, plus de 2000 cas de VBG ont été signalés dans la région du bassin du lac Tchad, et beaucoup d'autres sont probablement non signalés. Les mariages précoces et forcés sont courants, et jusqu'à 30 % des filles dans certaines régions sont mariées avant l'âge de 18 ans.²¹ Les acteurs de la protection, y compris de nombreuses

²⁰ OIM (2024), Situation dans le bassin du lac Tchad, Tableau de bord mensuel de la DTM #66 (juillet 2024)

²¹ HCR (2021), « Violences basées sur le genre dans le bassin du lac Tchad : une crise de protection »,

organisations de défense des droits des femmes et d'autres groupes locaux, répondent activement à divers risques de protection et fournissent un soutien vital aux communautés touchées par les crises dans toute la région. Cependant, paradoxalement, l'efficacité de cette réponse diminue en raison de la diminution des ressources et du rétrécissement de l'espace humanitaire.²²

Dans les quatre pays, l'insécurité reste le principal obstacle à des solutions durables. La violence persistante de Boko Haram et d'autres groupes armés a rendu les retours à grande échelle difficiles et souvent dangereux. La CBLT et l'UA ont facilité les efforts de coordination régionale, mais des défis subsistent en termes de ressources, de capacités et de volonté politique pour mettre pleinement en œuvre des solutions durables. La dégradation de l'environnement et les difficultés économiques, exacerbées par le changement climatique, ont encore compliqué les efforts de réinstallation ou de retour des personnes déplacées. L'accès à des moyens de subsistance durables reste un besoin essentiel. Cependant, le manque de financement a souvent limité la portée et l'impact de ces interventions.

Les questions de protection et de déplacement restent donc un domaine d'intérêt clé de la Stratégie régionale ajustée. L'attention est portée sur les espaces qui permettent de plaider en faveur et de mettre en œuvre des réformes juridiques qui protègent les droits des groupes marginalisés et promeuvent l'égalité et l'équité entre les sexes. La Stratégie régionale souligne également l'importance d'examiner et de répondre aux besoins et aux défis particuliers auxquels sont confrontés les femmes, les hommes, les garçons et les filles en particulier.

Ce domaine stratégique est aligné sur l'ODD 1 (Pas de pauvreté) ; l'ODD 5 (Égalité des sexes) ; l'ODD 10 (Réduction des inégalités) ; et l'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) de l'Agenda 2030. Il s'aligne également sur l'Aspiration 1 (Une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable) ; et l'Aspiration 6 (Une Afrique où le développement est centré sur l'être humain, s'appuyant sur le potentiel de ses femmes et de ses jeunes) de l'Agenda 2063 de l'UA.

Objectif intermédiaire 2.1 : Renforcer les mécanismes de protection dans la région du bassin du lac Tchad

Un cadre de protection juridique efficace dans les zones touchées sera promu et soutenu, conformément aux meilleures pratiques internationales en matière de protection des populations vulnérables. Les interventions de protection s'appuieront sur les cadres existants et les renforceront pour assurer la sécurité, la loi et l'ordre dans les communautés affectées

²² Groupe mondial de la protection (2023), « Messages de protection - Conférence sur le bassin du lac Tchad », URL : <https://www.globalprotectioncluster.org/publications/909/communication-materials/key-messages/protection-messages-lake-chad-basin>

grâce à des activités de plaidoyer et au déploiement d'acteurs gouvernementaux pour soutenir la protection et l'accessibilité des acteurs humanitaires et de développement dans ces communautés afin de surveiller et de soutenir les populations vulnérables.

Les gouvernements des pays du bassin du lac Tchad, avec l'appui des Nations Unies et d'organismes régionaux comme la CEDEAO et la CEEAC, ont travaillé sur des initiatives transfrontalières pour lutter contre les violations des droits de l'homme telles que la traite et les exécutions extrajudiciaires. L'ONU et d'autres organismes internationaux ont contribué à la mise en place de cadres de surveillance et de communication de l'information qui permettent de documenter plus systématiquement les violations des droits humains dans la région du bassin du lac Tchad. L'UA a également soutenu des programmes de renforcement des capacités pour les États membres de la région. Ces programmes visent à renforcer la capacité des gouvernements et de la société civile à faire respecter les normes relatives aux droits humains, en particulier dans les zones touchées par des conflits. L'UA fournit également une assistance technique et facilite l'apprentissage par les pairs entre les États membres sur les meilleures pratiques en matière de protection des droits de l'homme. Au niveau national, dans des pays comme le Nigéria et le Cameroun, les commissions nationales des droits de l'homme ont reçu l'appui de bailleurs de fonds pour renforcer leur capacité à surveiller et à traiter les violations des droits de l'homme. Cela comprend la formation du personnel, l'élaboration d'outils de surveillance et de production de rapports, et l'établissement de mécanismes pour recevoir et enquêter sur les plaintes du public.²³

On estime que la crise dans la région touche environ 5.6 millions d'enfants au total. Ces enfants sont confrontés à de multiples risques, notamment le recrutement par des groupes armés, le travail forcé et le mariage précoce. Le déplacement perturbe leur accès à l'éducation et les expose à l'exploitation et aux abus.²⁴ De plus, de nombreuses personnes déplacées n'ont pas de documents juridiques, tels que des certificats de naissance, ce qui est essentiel pour accéder aux services, à la protection et à l'exercice des droits légaux. Ce problème touche particulièrement les enfants et les femmes, ce qui les rend plus vulnérables à l'exploitation et aux abus. La crise des déplacements a amplifié le risque de traite et d'exploitation des êtres humains, en particulier pour les femmes et les enfants.

En outre, les violences sexuelles liées aux conflits dans la région du bassin du lac Tchad se manifestent également dans le cadre d'une crise sécuritaire et humanitaire plus large. Ce problème continue d'être grave, principalement en raison du conflit en cours impliquant

²³ Voir par exemple l'institut danois des droits de l'homme (2019), « Les institutions nationales africaines des droits de l'homme et le développement durable : un aperçu des bonnes pratiques ». Groupe mondial de la protection (2023), « Messages de protection - Conférence sur le bassin du lac Tchad », URL : <https://globalprotectioncluster.org/publications/909/communication-materials/key-messages/protection-messages-lake-chad-basin>

²⁴ Kato Van Broeckhoven, Siobhan O'Neil, Niamh Puntun, Juan Armando Torres Munguía, Fatima Yetcha Ajimi Badu, Mohammed Bukar et Anamika Madhuraj (2023), « Child Exits from Armed Groups in the Lake Chad Basin », Rapport de conclusions 31, UNIDIR, Genève.

Boko Haram et ses factions dissidentes, ainsi que d'autres groupes armés non étatiques dans la région. ONU Femmes signale que la violence sexuelle, y compris le viol et le mariage forcé, est répandue dans les zones touchées par le conflit dans la région du bassin du lac Tchad.²⁵ Les chiffres précis sont souvent difficiles à quantifier, mais il est largement reconnu que les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les violences sexuelles liées aux conflits de 2024, les violences sexuelles liées aux conflits restent un problème de protection important pour les femmes et les filles dans le nord-est du Nigeria. Dans le cadre de sa surveillance des violations graves commises contre les enfants, l'ONU a confirmé des cas de viol et d'autres formes de violence sexuelle impliquant plus de 360 filles et garçons. En 2023, les organisations humanitaires ont documenté d'autres cas de violences sexuelles, notamment d'esclavage sexuel, touchant plus de 500 femmes, filles et garçons. Des groupes armés non étatiques ont persisté à enlever des femmes et des filles, les soumettant au viol et à l'esclavage sexuel, à la fois comme récompense pour les combattants et comme incitation pour les nouvelles recrues. Certaines familles ont réagi à la menace d'enlèvement en acceptant des mariages forcés à titre de mesure de protection. Dans l'État de Borno, d'anciens membres de groupes armés auraient pris pour cible des ménages dirigés par des femmes ou des femmes célibataires, les exposant à des viols près des sites de déplacement. Au Cameroun, des femmes et des filles sont également attaquées chez elles, sur les routes et/ou alors qu'elles entreprennent des activités de subsistance essentielles.²⁶

Impliquer les communautés dans leur propre protection a été une stratégie cruciale dans toute la région. Les programmes communautaires comprennent la formation des dirigeants aux principes de protection, la mise en place de groupes de surveillance et la création de mécanismes locaux de signalement. Par exemple, dans l'État de Borno au Nigeria, les dirigeants ont été formés sur des questions telles que la violence basée sur le genre et la protection de l'enfance. Dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, des groupes de surveillance communautaire surveillent et signalent les menaces sécuritaires, aidant ainsi les systèmes d'alerte précoce. Dans la région du Lac, au Tchad, les comités de protection aident à signaler et à combattre la violence et les abus, en travaillant en étroite collaboration avec les agences humanitaires pour assurer des réponses rapides.²⁷

Les initiatives spécifiques prises dans le cadre de la Stratégie régionale ajustée devraient viser à renforcer les cadres juridiques et les capacités institutionnelles afin d'assurer une meilleure protection, un meilleur soutien et une meilleure justice pour les groupes vulnérables, réduisant ainsi leur vulnérabilité à la violence et à l'exploitation et favorisant le

²⁵ ONU Femmes (2021), « De victimes à leaders : mettre fin à la violence basée sur le genre dans le bassin du lac Tchad », URL : <https://www.unwomen.org/en/news-stories/feature-story/2021/12/from-victims-to-leaders-ending-gender-based-violence-in-the-lake-chad-basin>.

²⁶ Conseil de sécurité des Nations Unies (2024), « Rapport du Secrétaire général sur les violences sexuelles liées aux conflits », S/2024/292

²⁷ Voir par exemple Banque mondiale (2021), « L'approche menée par les acteurs locaux qui contribue au développement inclusif », URL : <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2021/10/27/nigeria-the-community-led-approach-that-is-helping-inclusive-development>

respect des droits de l'homme par la société. En outre, la poursuite du renforcement de la capacité des organismes gouvernementaux et des organisations de la société civile à surveiller, faire respecter et défendre les droits de l'homme favorisera l'obligation de la redevabilité et dissuadera les violations des droits de l'homme, favorisant ainsi une société plus juste et équitable. Compte tenu de l'impact des crises sur les enfants, la mise en œuvre de mesures de protection de l'enfance robustes et la mise en place de programmes de soutien spécialisés protégeront les enfants contre la maltraitance et l'exploitation, assurant ainsi leur bien-être et favorisant leur potentiel en tant que membres sains et productifs de la société. Trois résultats intermédiaires sont prioritaires.

Résultats intermédiaires :

2.1.1 : Les cadres juridiques et institutionnels protègent efficacement les populations vulnérables, y compris les mesures contre la violence fondée sur le genre, la traite des êtres humains et l'exploitation.

2.1.2 : Amélioration de la capacité des acteurs à²⁸ surveiller et à défendre les droits de l'homme et les normes de protection, avec des mécanismes de responsabilisation.

2.1.3 : Les mécanismes de protection de l'enfance qui donnent la priorité aux droits et aux besoins des enfants sont respectés.

Objectif intermédiaire 2.2 : Renforcer les solutions durables pour les populations déplacées dans la région du bassin du lac Tchad

La Stratégie régionale ajustée s'aligne sur les principes énoncés par le Panel de haut niveau du Secrétaire général des Nations Unies sur le déplacement interne, qui souligne l'importance de solutions durables, inclusives et locales. En s'attaquant aux causes profondes du déplacement, en renforçant la cohésion sociale et en assurant la sécurité et le bien-être des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, cette approche contribue à une stabilité et à une résilience durable dans la région. Les initiatives qui impliquent les communautés locales, qui privilégient la sensibilité au genre et qui sont adaptées à l'âge reflètent l'appel du Panel de haut niveau pour des interventions qui vont au-delà de l'aide temporaire pour favoriser l'intégration à long terme et la résilience communautaire.

Les populations déplacées doivent être soutenues de manière adéquate par des retours volontaires, sûrs et dignes. Bien que de nombreuses populations déplacées et réfugiées retournent dans leurs communautés d'origine, la tendance aux retours reste lente car de nombreuses conditions ne sont toujours pas remplies. Les rapatriés sont à la recherche de

²⁸ Les acteurs pertinents pour renforcer les capacités de surveillance et de plaidoyer en matière de droits humains comprennent les organismes gouvernementaux, les institutions nationales des droits humains, les entités judiciaires et juridiques, les organisations de la société civile, les médias, les dirigeants communautaires et les réseaux de jeunes et de femmes, qui contribuent tous aux normes de responsabilité et de protection.

solutions durables, notamment de sécurité, de sûreté et de protection, de logement, de services sociaux accessibles et de qualité, de réseaux routiers et de revitalisations économiques, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'emploi et des petites entreprises.

Le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigeria sont tous signataires de la Convention de Kampala de 2009 sur la protection et l'assistance aux PDI en Afrique. Parmi eux, le Niger est le premier pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre à avoir intégré la Convention de Kampala dans son droit interne, et ce depuis 2018. Au Cameroun, au Tchad et au Nigéria, des efforts similaires progressent. En août 2021, le gouvernement du Nigéria a notamment adopté une politique nationale sur les déplacements internes, qui avait pris plus d'une décennie à être élaborée, clarifiant les rôles et les responsabilités dans la réponse nationale aux PDI. Malgré ces progrès, la mise en œuvre de cadres juridiques et politiques pour la protection des PDI et des autres personnes touchées par la crise humanitaire reste limitée. L'accès limité aux documents d'identité et d'état civil constitue un défi important dans la région, ce qui entrave l'accès à la protection et aux solutions durables. Par exemple, les taux d'enregistrement des naissances dans la région du bassin du lac Tchad restent extrêmement bas, en moyenne autour de 20%, ce qui restreint l'accès aux droits et aux services.²⁹

Les progrès signalés au cours de la première phase de mise en œuvre de la Stratégie régionale comprennent des efforts concertés au Nigéria pour faciliter le retour volontaire des personnes déplacées, en particulier dans la région du nord-est. Cependant, ces efforts ont été entravés par l'insécurité persistante, le manque de services de base et les opportunités économiques dans les zones de retour. Le gouvernement de l'État de Borno, par exemple, a lancé plusieurs programmes de retour, mais la durabilité de ces retours reste préoccupante en raison de la situation sécuritaire instable. Pour ceux qui ne peuvent pas rentrer, l'intégration locale dans les communautés d'accueil a été encouragée.³⁰ Le Tchad a mis en œuvre des initiatives de réinstallation, en particulier pour les Tchadiens rapatriés du Nigeria. Le gouvernement, en collaboration avec des organisations internationales, s'est concentré sur la fourniture d'abris, de soutien aux moyens de subsistance et d'accès aux services de base. La réinstallation a été relativement réussie dans les zones où les conditions de sécurité le permettent. Cependant, malgré les efforts déployés pour encourager les retours, de nombreux Tchadiens déplacés et réfugiés restent dans des camps en raison de l'insécurité

²⁹ Groupe mondial de la protection (2023), « Messages de protection - Conférence du bassin du lac Tchad », URL : <https://www.globalprotectioncluster.org/publications/909/communication-materials/key-messages/protection-messages-lake-chad-basin>.

³⁰ Joseph Ishaku Adedeji Adeniran Chukwuka Onyekwena Marco Castradori (2020), « Renforcer la résilience des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays au Nigeria », CSEA. Voir aussi Gouvernement du Nigéria (2012), « Politique nationale sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) au Nigéria » ; Adekola, P.O., Cirella, G.T. & Brownell, G. (2024) « Programmes de réintégration et volonté des personnes déplacées de rentrer chez elles : analyse du rôle de l'infrastructure sociale dans le nord-est du Nigeria ». *Journal de la migration internationale et de l'intégration* **25**, 1351-1380.

persistante dans leurs régions d'origine.³¹ Le Niger a adopté une approche communautaire pour trouver des solutions durables, en mettant l'accent sur l'intégration des personnes déplacées dans les communautés d'accueil. Cette approche comprend l'amélioration de l'accès à la terre, à l'éducation et aux moyens de subsistance pour les personnes déplacées et les communautés d'accueil. Cependant, la situation instable en matière de sécurité à Diffa et dans d'autres régions a limité les initiatives de retour à grande échelle. Néanmoins, certains déplacés internes et réfugiés ont pu retourner dans leurs régions d'origine, bien que ces retours se fassent souvent dans des conditions précaires.³² Le Cameroun a initié des programmes de retour localisés pour les personnes déplacées, en particulier dans la région de l'Extrême-Nord. Ces efforts ont connu un certain succès, mais les attaques continues de Boko Haram et d'autres groupes armés ont sapé la durabilité des retours.³³

Les initiatives visant à promouvoir des solutions durables doivent continuer d'être centrées sur les personnes, de collaborer et de tenir compte des connaissances et de l'expertise disponibles au sein des gouvernements, des sociétés civiles et des communautés, y compris les organisations dirigées par des femmes et des jeunes, en mettant particulièrement l'accent sur la représentation et l'autonomisation des jeunes femmes et des adolescentes.³⁴ L'autonomisation des populations déplacées, en les impliquant dans la prise de décision garantit que les stratégies de réinstallation, de retour ou d'intégration répondent non seulement à leurs besoins, mais favorisent également un sentiment d'appropriation et d'engagement, améliorant ainsi le succès et la durabilité de ces solutions. Trois résultats intermédiaires contribueront à l'atteinte de l'objectif de faciliter des solutions durables pour les populations déplacées.

Résultats intermédiaires :

2.2.1 : Augmentation du retour, de la réinstallation et de l'intégration durables des populations déplacées, sur la base des principes des droits de l'homme et d'approches inclusives.

2.2.2 : Participation active des populations déplacées et les populations hôtes à la prise de décision en matière de (ré)intégration³⁵.

³¹ Adekola, P.O., Cirella, G.T. & Brownell, G. (2024) « Programmes de réintégration et volonté des personnes déplacées de rentrer chez elles : analyse du rôle de l'infrastructure sociale dans le nord-est du Nigeria ». *Journal de la migration internationale et de l'intégration* **25**, 1351-1380.

³² Banque mondiale (2024), « Améliorer l'accès aux services publics et aux opportunités économiques pour les réfugiés, les personnes déplacées internes et les communautés d'accueil à travers le Niger grâce à l'agilité et au pragmatisme ». Lien : <https://www.worldbank.org/en/results/2024/02/16/niger-improving-access-to-public-services-and-economic-opportunities-for-refugees--displaced-people>

³³ Voir par exemple Lwabukuna, O. (2021), « La responsabilité de protéger les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en Afrique ». *Revue de droit africain* ; 65(S1) :73 à 100.

³⁴ ONU (n.d), « Des solutions innovantes d'abris pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans le bassin du lac Tchad », URL : <https://sdgs.un.org/partnerships/innovative-shelters-solutions-internally-displaced-persons-lake-chad-basin> ; PNUD (2023), « La Conférence du lac Tchad Niamey se termine par un engagement fort à renforcer l'action conjointe pour une réponse immédiate et à plus long terme dans la région », URL : <https://www.undp.org/africa/press-releases/lake-chad-niamey-conference-concludes-strong-commitment-strengthening-joint-action-immediate-and-longer-term-response-region>

³⁵ Il s'agit d'initiatives de retour, de réinstallation et d'intégration.

2.2.3 : Les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables qui sont déplacés ou qui se réintègrent ont accès à des services spécialisés de protection, tels que des espaces sûrs, un soutien en matière de santé mentale et psychosociale (SMSPS) et une formation aux compétences de la vie courante.

Domaine stratégique : Gestion durable des ressources et amélioration des moyens de subsistance des communautés

Objectif stratégique 3 : Améliorer le relèvement socio-économique des communautés touchées par les crises dans la région du bassin du lac Tchad

La crise dans la région du lac Tchad a dévasté une grande partie de l'activité économique et du potentiel qui définissaient autrefois la région. Le bassin hydrologique du lac Tchad, qui assure la sécurité alimentaire d'environ 50 millions de personnes, a connu de graves revers au cours des cinq dernières années en raison de la dégradation de l'environnement induite par le climat, des conflits en cours et des défis socio-économiques. La diminution de la disponibilité de l'eau et la dégradation significative des écosystèmes ont eu de graves répercussions sur l'agriculture, la pêche et l'élevage, qui constituent les principaux moyens de subsistance de millions de personnes. Le déclin des terres arables, des stocks de pêche et des zones de pâturage qui en a résulté a intensifié l'insécurité alimentaire, forçant de nombreuses personnes à migrer à la recherche de meilleures conditions, ce qui perturbe davantage la productivité de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage dans toute la région.³⁶

Un élément essentiel de la stabilisation de la sous-région passe par la redynamisation de l'économie locale et la relance des échanges. Cela jettera à son tour les bases d'une croissance économique inclusive et d'un développement durable. La reprise économique doit être construite à la racine, en veillant à ce que les communautés locales en bénéficient. Au premier plan de la reprise économique doit donc se trouver une approche centrée sur les personnes, en veillant à ce que chacun ait accès à un revenu et que ce revenu puisse soutenir et maintenir une vie décente. Ce n'est qu'en veillant à ce que ces conditions de base pour l'existence socio-économique soient réunies que la sous-région pourra progressivement passer de la dépendance à l'aide humanitaire à une croissance économique plus inclusive et plus efficace.

³⁶ Tower, A. (2021), « Options en déclin : changement climatique, déplacement et sécurité dans le bassin du lac Tchad », Réfugiés climatiques.

La stratégie régionale ajustée vise à faire en sorte que les femmes aient un accès égal à la terre et aux ressources et qu'elles en aient le contrôle, et à les inclure dans les processus décisionnels liés à la gestion des ressources. Elle souligne en outre la nécessité de mettre en place des programmes de subsistance pour offrir des chances équitables aux hommes et aux femmes, et de remettre en question les rôles traditionnels des sexes qui limitent la participation économique des femmes. La Stratégie régionale ajustée reconnaît également l'impact de la jeune population de la région sur la paix et le développement, mais aussi le fait qu'ignorer ce groupe peut conduire à une instabilité accrue. Comme il est indiqué à l'égard de l'objectif intermédiaire 1.3, les jeunes défavorisés risquent d'être recrutés par des groupes armés, y compris des groupes définis comme des organisations terroristes. La population jeune âgée de 16 à 25 ans dans la région du bassin du lac Tchad est considérable en raison des taux de natalité élevés et d'un profil démographique relativement jeune. Environ 60 % de la population de la région a moins de 25 ans, les jeunes représentant la plus grande part de la population. On s'attend à ce que cette population de jeunes augmente rapidement, et que la population globale de la région double au cours des 20 prochaines années. Cette croissance est à la fois un défi et une opportunité, soulignant le besoin urgent d'investir dans l'éducation, l'emploi et les services de santé pour les jeunes afin d'éviter l'escalade des défis socioéconomiques et sécuritaires. La forte densité de population des jeunes, combinée aux vulnérabilités économiques et sociales, signifie que les jeunes sont touchés de manière disproportionnée par des problèmes tels que le chômage et les déplacements. Le manque d'opportunités économiques stables, l'éducation formelle limitée et les taux de fécondité élevés maintiennent les jeunes de la région dans une position désavantageuse, ce qui renforce l'importance des efforts politiques visant à l'autonomisation des jeunes et au renforcement de la résilience dans la région du bassin du lac Tchad.³⁷

Ce domaine stratégique s'aligne sur l'ODD 2 (Zéro Faim) de l'Agenda 2030 ; l'ODD 4 (Éducation de qualité) ; l'ODD 6 (Eau propre et assainissement) ; l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique) ; l'ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques) ; et l'ODD 15 (Vie terrestre). Il s'aligne en outre sur l'Aspiration 1 de l'Agenda 2063 de l'UA (Une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable) ; Aspiration 2 (un continent intégré, politiquement uni et basé sur les idéaux du panafricanisme) ; Aspiration 3 (Une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'État de droit) ; et Aspiration 6 (Une Afrique dont le développement est axé sur les personnes, en s'appuyant sur le potentiel des Africains, en particulier de ses jeunes et de ses femmes).

³⁷ FNUAP/WCARO (2017), « Dynamiques démographiques et crise des pays riverains du lac Tchad », URL : <https://wcaro.unfpa.org/en/publications/demographic-dynamics-and-crisis-countries-around-lake-chad> ; OIT (2019), « Part des jeunes qui ne sont ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation, total (% de la population jeune) - Classement par pays », URL : <https://www.indexmundi.com/facts/indicators/SL.UEM.NEET.ZS/rankings>.

Objectif intermédiaire 3.1 : Améliorer la gestion durable et garantir un accès équitable aux ressources naturelles pour toutes les communautés et tous les groupes de population, y compris les groupes marginalisés, les jeunes et les femmes

L'application de politiques qui intègrent la gestion durable des ressources, la protection de l'environnement et l'équité sociale est cruciale pour parvenir à la stabilité, au relèvement et au renforcement de la résilience dans la région du bassin du lac Tchad. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la taille du lac a connu des variations spectaculaires au cours des dernières décennies en raison des changements climatiques, de la surexploitation de l'eau pour l'irrigation et d'autres utilisations, et des changements dans les régimes de précipitations. Ces variations ont un impact sur la disponibilité de l'eau locale et les écosystèmes. Les prélèvements excessifs d'eau pour l'agriculture, l'usage domestique et l'industrie exacerbent la pénurie d'eau, entraînant une réduction des niveaux d'eau dans les rivières et les aquifères qui alimentent le lac Tchad. D'autres problèmes liés aux ressources naturelles sont liés, mais sans s'y limiter, à la déforestation, au surpâturage et aux techniques agricoles non durables qui contribuent toutes à l'érosion des sols. Cette érosion réduit la fertilité des sols et affecte la productivité agricole. L'avancée de la désertification dans le bassin est en partie due à la déforestation et aux pratiques d'utilisation non durable des terres, ce qui entraîne la perte de terres productives et a un impact sur les moyens de subsistance locaux.

La nature commune du bassin a conduit à des différends entre les pays sur l'utilisation et la gestion de l'eau, exacerbant souvent les tensions dans une région déjà instable. Par exemple, les déplacements des éleveurs à travers les frontières à la recherche d'eau et de pâturages ont parfois déclenché des conflits avec les agriculteurs locaux dans les pays d'accueil. Boko Haram a exploité la pénurie de ressources et les griefs connexes dans la région. En contrôlant l'accès aux ressources, ils ont déstabilisé davantage la région, entraînant davantage de conflits pour des ressources limitées. Les déplacements de population ont exercé une pression supplémentaire sur des ressources déjà limitées dans les zones de refuge.³⁸

De nombreux cadres régionaux et nationaux représentent les structures formelles et les instruments juridiques établis pour traiter de la gestion des ressources naturelles et des questions environnementales dans le bassin du lac Tchad et les pays environnants. Leur adoption reflète les efforts continus visant à améliorer la gouvernance, à coordonner les actions régionales et à relever les défis auxquels le bassin est confronté.³⁹ La Stratégie régionale ajustée soutient et développe ces cadres existants.

³⁸ Vivekananda, J. (2019), « Changement climatique, conflit et crise dans le lac Tchad », ECDPM, dans « Le lien complexe entre changement climatique et conflit » – Volume 8, Numéro 4 ; Diplomatie climatique (s.d), « Conflits locaux sur les ressources autour du lac Tchad », URL : <https://climate-diplomacy.org/case-studies/local-conflicts-over-resources-around-lake-chad>.

³⁹ Diplomatie climatique (s.d), « Conflits locaux sur les ressources autour du lac Tchad », URL : <https://climate-diplomacy.org/case-studies/local-conflicts-over-resources-around-lake-chad>.

L'accent est de plus en plus mis sur les approches communautaires de la gestion des ressources naturelles. Ces initiatives font participer les communautés locales à la planification et à l'exécution des stratégies de gestion des ressources, en veillant à ce que les mesures soient culturellement appropriées et durables à long terme. Cela comprend la gestion de l'eau, des forêts et des pâturages, en mettant l'accent sur la résolution des conflits entre différents groupes d'utilisateurs, tels que les agriculteurs, les pêcheurs et les éleveurs.⁴⁰ Étant donné que l'utilisation des ressources naturelles constitue le principal moyen de subsistance de la population, les pratiques traditionnelles de gestion des ressources peuvent être renforcées par des interventions telles que la gestion des bassins versants, la planification écosystémique, la gestion des ressources naturelles, l'agriculture intelligente face au climat et les techniques de conservation des sols (terrasses, agroforesterie) qui réhabilitent les zones dégradées par l'environnement afin de maintenir et de diversifier les moyens de subsistance.

La Stratégie régionale ajustée continuera d'appuyer les cadres de gouvernance et le renforcement de la surveillance institutionnelle en mettant l'accent sur la transparence et la participation des communautés, ce qui garantit que la gestion des ressources naturelles est durable, équitable et adaptée aux besoins de tous les membres de la communauté. Cette approche favorise la gestion de l'environnement, renforce la confiance sociale et appuie les objectifs plus larges du développement durable. Elle veille à ce que les cadres juridiques favorisant un accès équitable aux ressources et la gestion locale de ces ressources favorisent une répartition plus juste des bénéfices, renforcent les capacités locales en matière de développement durable et préviennent la marginalisation des groupes vulnérables. Cette inclusivité renforce la résilience des communautés et soutient l'équité sociale dans les communautés dépendantes des ressources. De plus, l'élaboration de mécanismes efficaces et inclusifs de résolution des conflits pour gérer les différends relatifs aux ressources naturelles permet de s'assurer que les conflits sont réglés de manière équitable et rapide. Cela réduit le risque d'escalade des conflits, favorise la paix et favorise un environnement stable propice au développement durable et au bien-être des communautés.

Résultats intermédiaires :

3.1.1 : L'accès équitable et la gestion durable des ressources naturelles pour les groupes marginalisés, les jeunes et les femmes sont garantis par la mise en œuvre et l'application efficaces de politiques et de protocoles transfrontaliers.

3.1.2 : Accroître l'accès équitable aux ressources en veillant à ce que les groupes marginalisés, les jeunes et les femmes, y compris les personnes en (ré)intégration, soient inclus.

⁴⁰ Tower, A. (2021), « Options en déclin : changement climatique, déplacement et sécurité dans le bassin du lac Tchad », Réfugiés climatiques.

3.1.3 : Réduction des conflits liés aux ressources en mettant en œuvre des stratégies préventives et des méthodes de résolution des conflits qui respectent les droits de l'homme.

Objectif intermédiaire 3.2 : Renforcer la sécurité alimentaire dans la région du bassin du lac Tchad

Comme indiqué ci-dessus, les crises en cours, en particulier dues à Boko Haram et à d'autres groupes armés, ont exacerbé la crise de la sécurité alimentaire. La violence a déplacé des millions de personnes à l'intérieur du pays et au-delà des frontières, perturbant les économies locales et les activités de subsistance. Le conflit a également restreint l'accès aux terres agricoles et aux marchés, ce qui rend difficile pour les communautés de subvenir à leurs besoins. Les déplacements ont accru la concurrence pour des ressources limitées dans les communautés hôtes, ce qui a mis à rude épreuve l'approvisionnement alimentaire.⁴¹

Les niveaux d'insécurité alimentaire varient dans les huit territoires ciblés par la Stratégie, certains territoires atteignant des niveaux de malnutrition sévères ou aigus. Au Cameroun, la situation nutritionnelle devrait se détériorer sous l'effet de la saisonnalité de la malnutrition aiguë, en particulier dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord. Selon l'analyse de l'IPC sur la malnutrition aiguë (MAA) de 2024, près de 1.9 million d'enfants âgés de 6 à 59 mois devraient souffrir de malnutrition aiguë au Niger, dont beaucoup dans des sites de déplacés à Diffa. Parmi eux, environ 430 000 sont susceptibles de souffrir de malnutrition aiguë sévère. On estime que près de 4.4 millions d'enfants âgés de 0 à 59 mois dans le nord-ouest et le nord-est du Nigeria souffrent de malnutrition aiguë. Cela comprend 1 million de cas de malnutrition aiguë sévère (MAS) et plus de 3 millions de cas de malnutrition aiguë modérée (MAM). Au Tchad, la région du Lac connaît également de graves niveaux de malnutrition.⁴²

Pour répondre à l'insécurité alimentaire, il faut promouvoir des pratiques agricoles durables et renforcer les systèmes alimentaires locaux. Plusieurs exemples concrets de l'adoption de pratiques et de technologies agricoles intelligentes face au climat ont été signalés dans la région, qui devraient être davantage encouragées et élargies si possible. Il s'agit par exemple d'introduire des cultures qui sont plus résistantes à la sécheresse et nécessitent moins d'eau que les variétés traditionnelles au Nigeria, au Tchad et au Niger, ou de planter des arbres comme l'acacia à côté des cultures pour fournir de l'ombre, réduire la température du sol et améliorer la matière organique du sol. Des pompes à énergie solaire ont également été introduites pour remplacer les pompes diesel traditionnelles, réduisant à la fois les émissions

⁴¹ ACAPS (2022), « Bassin du lac Tchad : Impact des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes sur la sécurité alimentaire », URL : <https://www.acaps.org/en/countries/archives/detail/lake-chad-basin-impact-of-extreme-weather-climate-events-on-food-security>

⁴² IPC, URL : <https://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/en/>

de carbone et les coûts d'exploitation.⁴³ De même, l'adoption de pratiques d'élevage durables peut réduire la concurrence pour les pâturages et l'eau, atténuant ainsi les conflits entre éleveurs et agriculteurs qui perturbent la production et l'accès à la nourriture. Lorsque les conflits s'apaisent, les communautés peuvent se concentrer sur une production et une distribution alimentaires stables, réduisant ainsi les pénuries alimentaires localisées.⁴⁴ De plus, les pratiques de pêche durables, telles que la réglementation des saisons de pêche et les limites de captures, contribuent à protéger les populations de poissons contre la surpêche. Cela garantit une disponibilité plus constante du poisson, une source de protéines essentielle pour de nombreuses communautés du bassin du lac Tchad.⁴⁵

La lutte contre l'insécurité alimentaire nécessite donc une approche multidimensionnelle qui va au-delà de l'aide immédiate. Des pratiques agricoles, d'élevage et de pêche durables et intelligentes face au climat sont essentielles pour rétablir la production alimentaire d'une manière qui respecte les limites environnementales et garantit un accès équitable aux ressources. Grâce à ces efforts, la stratégie régionale ajustée promeut les systèmes alimentaires locaux, en mettant l'accent sur l'accessibilité pour tous les membres de la communauté, en particulier les plus vulnérables, malgré les défis posés par les conflits et le changement climatique.

Résultats intermédiaires :

3.2.1 : Des pratiques agricoles, de pêche et d'élevage durables qui respectent les droits fonciers et favorisent la gestion de l'environnement.

3.2.2 : Renforcement des systèmes alimentaires locaux qui garantissent un accès et une distribution équitables des ressources, avec une participation active de la communauté à la prise de décision et à la mise en œuvre.

3.2.3. Réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire grâce à des approches inclusives et fondées sur les droits qui donnent la priorité aux groupes marginalisés et à risque.

Objectif intermédiaire 3.3 : Diversifier et renforcer les stratégies de subsistance afin de réduire la vulnérabilité à la rareté des ressources induite par le climat et l'insécurité dans la région du bassin du lac Tchad

Pour aider à construire la durabilité des moyens de subsistance, il est essentiel d'accroître les dividendes économiques qu'ils peuvent générer. Les moyens de subsistance durables doivent être renforcés. Cela permettra de renforcer la base économique de la région et d'atténuer les effets négatifs des tensions croissantes dues aux conflits et aux changements environnementaux. À cet égard, les efforts garantiront une adaptabilité accrue au sein des

⁴³ GIZ (2023), « Utilisation équitable et adaptée au climat des ressources en eau dans le bassin du lac Tchad », URL : <https://www.giz.de/en/worldwide/136508.html> ;

⁴⁴ FAO (s.d), "Le lac Tchad, un système menacé » URL : <https://www.fao.org/land-water/news-archive/news-detail/en/c/267309/>

⁴⁵ Le Plan d'action pour le développement et la résilience climatique du lac Tchad (2016-2025).

secteurs de subsistance ainsi que des investissements dans les infrastructures essentielles de la chaîne de valeur (telles que les marchés, les installations de stockage, les routes pastorales, etc.), à l'intérieur et à l'extérieur des frontières, afin d'améliorer la viabilité économique et la durabilité de ces commerces. Les engagements en matière de protection et de développement de l'environnement sont essentiels au maintien de la santé de l'écosystème.

Pour accroître les dividendes économiques, les efforts déployés dans le cadre de la Stratégie régionale ajustée devraient inclure la promotion du commerce régional, y compris le commerce transfrontalier informel (plus en détail dans le domaine stratégique : Coopération et gouvernance régionales). Le renforcement de la coopération civile-militaire décrit dans cette stratégie (voir Domaine stratégique : Paix et sécurité) continuera de soutenir la levée rapide des restrictions de circulation et d'activité économique dans la région du bassin du lac Tchad, y compris ses estuaires et voies navigables, afin de promouvoir le commerce transfrontalier et la revitalisation de l'économie. De plus, il facilitera également l'accès et l'utilisation des terres agricoles et favorisera l'ouverture d'espaces pour l'agriculture et l'élevage. Le soutien visera également à restaurer et à reconstruire les marchés d'importance économique sous-régionale afin d'aider à stimuler la demande du marché pour les biens et services locaux. Ces efforts doivent également inclure un examen complet des points de passage existants et des systèmes tarifaires en place qui entravent actuellement le commerce transfrontalier. Les tarifs et les taxes aux postes frontières doivent être prévisibles, transparents et ne doivent pas, par principe, entraver le commerce local et les petites entreprises. En plus de fournir des revenus à une grande partie de la population, ces investissements contribueront également à rétablir la sécurité alimentaire dans la sous-région et à permettre une transition progressive vers l'abandon de l'aide humanitaire.

Reconnaissant les défis auxquels sont confrontées les communautés qui dépendent des moyens de subsistance traditionnels, des efforts ont été déployés pour soutenir d'autres moyens de subsistance. Cela comprend des programmes de formation dans des secteurs non agricoles tels que l'industrie manufacturière à petite échelle, les services et le commerce. Ces programmes sont conçus pour réduire la dépendance à l'égard des ressources naturelles vulnérables et fournir des sources de revenus plus stables aux populations locales.⁴⁶ Au Nigeria, les jeunes déplacés sont formés à divers métiers et reçoivent un soutien avec des kits de démarrage pour leurs entreprises. Cela contribue à réduire la dépendance à l'égard de l'agriculture et de la pêche, qui sont de moins en moins durables en raison des défis environnementaux et liés aux conflits. Un soutien a également été fourni pour promouvoir l'agro-industrie et le développement des chaînes de valeur dans la région. Cela comprend une formation sur la transformation de produits agricoles tels que le beurre de karité, les

⁴⁶ ACAPS (2022), « Bassin du lac Tchad : Impact des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes sur la sécurité alimentaire », URL : <https://www.acaps.org/en/countries/archives/detail/lake-chad-basin-impact-of-extreme-weather-climate-events-on-food-security>

arachides et le poisson en produits de plus grande valeur qui peuvent être vendus sur les marchés locaux et internationaux. Au Tchad, des initiatives de microfinancement ont aidé les femmes à créer de petites entreprises commerciales, telles que la vente d'aliments transformés ou d'objets artisanaux. Ces programmes comprennent souvent une formation permettant l'acquisition de connaissances financières et en gestion d'entreprises, ce qui permet aux bénéficiaires de gérer durablement leur nouvelle entreprise.⁴⁷

En 2022, grâce aux projets mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie régionale, la participation des femmes aux activités économiques a atteint des niveaux égaux à la participation des hommes aux initiatives « argent contre travail ». Au total, des milliers de participants ont bénéficié de ces initiatives au cours de la première phase de mise en œuvre, recevant notamment des subventions d'entreprises productives. Les établissements d'enseignement professionnel ont été réhabilités. Des jeunes femmes et hommes ont été formés à des activités génératrices de revenus, recevant des transferts d'argent pour acheter le matériel nécessaire, ce qui leur a permis de s'autonomiser.⁴⁸

Si l'on peut identifier des résultats positifs, un soutien supplémentaire est nécessaire pour assurer la reprise économique et renforcer la résilience, en favorisant la paix et la stabilité à long terme. Il est essentiel d'encourager l'adoption d'activités de subsistance diversifiées et de donner accès à des formations, des outils et des ressources financières pour permettre aux membres de la communauté de rechercher des sources de revenus alternatives et complémentaires. Cette diversification se traduira par une plus grande stabilité et une plus grande résilience économique, ce qui réduira la vulnérabilité de la communauté à des chocs économiques spécifiques. L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de subsistance résilientes au climat, ainsi que l'intégration par exemple des systèmes de prévision climatique et d'alerte précoce, renforceront la capacité de la communauté à s'adapter au changement climatique et à en atténuer les effets. Cette approche proactive garantit que les moyens de subsistance sont durables et résilients à la variabilité du climat, assurant ainsi le bien-être et la stabilité économique actuels et futurs des communautés.

Résultats intermédiaires :

3.3.1 : Des sources de revenus diversifiées, adaptées au climat et sûres, en mettant l'accent sur l'inclusion sociale et la protection des groupes marginalisés, des jeunes et des femmes.

3.3.2 : Des moyens de subsistance renforcés et résilients au changement climatique, qui tiennent compte de la protection et des droits des communautés touchées.

⁴⁷ Voir par exemple FAO (n.d) URL : <https://www.fao.org/land-water/news-archive/news-detail/en/c/267309/> ; ACAPS (2022), « Bassin du lac Tchad : Impact des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes sur la sécurité alimentaire », URL : <https://www.acaps.org/en/countries/archives/detail/lake-chad-basin-impact-of-extreme-weather-climate-events-on-food-security>

⁴⁸ CBLT (2023) « Stratégie régionale pour la stabilisation, le relèvement et la résilience des zones touchées par Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad (RE-SRR) Rapport annuel 2022 ».

Objectif intermédiaire 3.4 : Renforcer la capacité des institutions de gouvernance à fournir des services sociaux essentiels

Le renforcement des capacités des institutions de gouvernance⁴⁹ à fournir des services sociaux de base est essentiel pour favoriser le développement durable, la stabilité et la résilience des communautés. Des institutions de gouvernance efficaces constituent l'épine dorsale de la cohésion sociale en assurant un accès équitable à des services tels que les soins de santé et l'éducation, qui sont fondamentaux pour le bien-être de tous les individus et de tous les groupes de population. Lorsque les institutions de gouvernance sont équipées pour fournir ces services de manière inclusive et efficace, les communautés constatent une amélioration tangible de leur qualité de vie, ce qui renforce leur confiance dans les institutions publiques.

Le renforcement de la capacité des institutions de gouvernance à fournir des services essentiels joue également un rôle clé dans la réduction des inégalités. En comblant les lacunes en matière d'accès aux soins de santé, à l'éducation et à d'autres services sociaux, en particulier dans les communautés mal desservies et marginalisées, les institutions de gouvernance aident à briser les cycles de la pauvreté et de l'exclusion. De plus, dans un contexte tel que la région du bassin du lac Tchad, où les vulnérabilités sociales et économiques sont exacerbées par les conflits ou les catastrophes climatiques, une prestation de services solide devient une force stabilisatrice qui atténue le risque de troubles sociaux et de conflits.

De plus, le renforcement de la capacité de gouvernance pour la prestation de services s'harmonise avec les efforts plus larges de renforcement de la résilience. Les institutions qui sont en mesure de répondre de façon constante aux besoins fondamentaux de leur population sont mieux placées pour soutenir la reprise en temps de crise, s'adapter aux nouveaux défis et contribuer à la stabilité nationale et régionale. Ainsi, investir dans les capacités des institutions de gouvernance garantit non seulement la fourniture immédiate de services essentiels, mais renforce également l'infrastructure sociale nécessaire à la paix, à la sécurité et à la prospérité sur le long terme.

L'éducation joue un rôle crucial dans la prévention des conflits et de l'extrémisme violent, la consolidation de la paix et la promotion du développement durable. La crise du bassin du lac Tchad a eu un impact significatif sur la qualité et l'accès à l'éducation, en particulier dans les zones reculées, augmentant la susceptibilité à l'extrémisme. Conformément à la première

⁴⁹ Les institutions de gouvernance sont définies comme les systèmes et les organisations responsables de l'établissement, de l'application et du respect des règles, des normes et des politiques qui guident la société. Ces institutions vont des organismes gouvernementaux, des organismes judiciaires et des forces de l'ordre, des prestataires de services publics, aux organisations de la société civile.

phase de mise en œuvre, la Stratégie régionale ajustée met l'accent sur l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité, à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences, ainsi que sur la résolution des problèmes structurels. L'aide humanitaire continue d'offrir une éducation de base aux populations déplacées, tandis que l'aide à moyen terme permettra de rétablir les établissements d'enseignement pour les résidents et les personnes déplacées. Les programmes devraient lier l'alphabétisation et le développement des compétences à l'intégration sur le marché du travail local pour les personnes touchées par la crise. Il est essentiel de soutenir la réforme de l'éducation et d'augmenter le financement. Au-delà de l'éducation formelle, la Stratégie régionale ajustée promeut l'apprentissage informel par le biais de voies sociales et culturelles afin de favoriser l'unité et la compréhension partagée. Les investissements dans la culture, les centres de loisirs et les sports offrent des possibilités d'échanges sociaux, en particulier pour les jeunes marginalisés et à risque. Soutenir les narrateurs traditionnels et les gardiens de l'histoire aide à construire un sentiment collectif d'identité et de cohésion.

La Stratégie régionale ajustée donne également la priorité aux services de santé, y compris la santé mentale et le soutien psychosocial, car ils sont essentiels à la résilience sociale et à la lutte contre l'extrémisme violent. Les services de santé s'attaquent aux impacts psychologiques de la violence et de l'instabilité, favorisent le bien-être de la communauté et aident les personnes à se remettre d'un traumatisme. Le SMSPS est essentiel pour les groupes vulnérables, y compris les jeunes et les communautés marginalisées, afin de réduire les risques de radicalisation et d'améliorer la résilience des communautés.

La Stratégie régionale ajustée s'efforcera donc de faire en sorte que l'accès aux services sociaux essentiels, y compris l'éducation, la santé et le soutien psychosocial, soit élargi pour tous, et que les institutions de gouvernance soient renforcées dans leur capacité à planifier, gérer et fournir ces services de manière inclusive. Un accent particulier est mis sur les jeunes NEET (jeunes qui ne sont ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation), car ces taux dans la région sont parmi les plus élevés au monde, le Niger et le Tchad étant particulièrement touchés. Selon des estimations récentes, le Niger détient le taux de NEET le plus élevé au monde, avec près des deux tiers de sa population jeune non concernée par l'éducation, l'emploi ou la formation professionnelle. De même, le Tchad signale des taux de NEET supérieurs à 50%, et une partie importante de ses jeunes se heurte à des obstacles pour accéder à l'emploi et aux études. Ces taux élevés de NEET reflètent les défis socio-économiques et politiques plus larges de la région, exacerbés par les conflits en cours, les déplacements et la dépendance à l'égard de l'agriculture de subsistance qui limite la diversification des emplois et la croissance des jeunes.⁵⁰

⁵⁰ OIT (2019), « Part des jeunes qui ne sont ni scolarisés, ni employés, ni en formation, total (% de la population jeune) - Classement par pays », URL : <https://www.indexmundi.com/facts/indicators/SL.UEM.NEET.ZS/rankings>.

Résultats intermédiaires :

3.4.1 : Amélioration de l'accès à l'éducation, à la santé (maternelle) et aux services de soutien psychosocial pour tous, y compris les femmes, les hommes, les garçons et les filles.

3.4.2 : Renforcement de la capacité institutionnelle des institutions de gouvernance à planifier, gérer et fournir efficacement des services sociaux essentiels inclusifs.

3.4.3 : Renforcement de l'implication et de la prise de décision des communautés dans la fourniture et le suivi des services sociaux dans la région du bassin du lac Tchad.

Domaine stratégique : Coopération régionale et gouvernance

Objectif stratégique 4 : Renforcer davantage la coopération et la gouvernance régionales au sein des pays du bassin du lac Tchad ainsi qu'entre eux

L'appropriation nationale est la pierre angulaire de cette Stratégie régionale ajustée, élaborée par la CBLT à la demande de ses États membres. Les gouvernements expriment leur engagement par l'intermédiaire du Conseil des ministres de la CBLT, auquel le Comité de pilotage de la Stratégie rend compte. La CBLT, mandatée par les États membres, dirige et coordonne la mise en œuvre de la Stratégie régionale ajustée, en travaillant étroitement avec la CUA, la CEDEAO, la CEEAC et les partenaires internationaux pour assurer l'alignement des politiques et des actions.

Le Forum des gouverneurs du bassin du lac Tchad est la principale plateforme de coopération transfrontalière et de localisation de la Stratégie régionale ajustée, apportant volonté politique et engagement en faveur des efforts de stabilisation. Il favorise les synergies à l'échelle de la région, en permettant des solutions transfrontalières et en unifiant les efforts des gouvernements locaux pour des réponses efficaces dans les zones frontalières. Le Forum sert également de plateforme pour un dialogue régional sur les risques et les facteurs de résilience associés à la gouvernance de la sécurité hybride, et les options permettant de l'exploiter pour tracer des voies vers une réponse plus cohérente et collaborative à l'insécurité.

La CUA, en tant que principale organisation régionale d'Afrique, offre un forum essentiel pour aborder les questions de paix, de sécurité et de développement. Guidée par l'Agenda 2063, la Charte de la jeunesse africaine, l'APSA, la politique PCRD et l'AGA, la CUA fournit un cadre stratégique pour s'attaquer aux causes profondes de la crise du lac Tchad, en soutenant une paix et un développement durables.

Comme nous l'avons vu plus en détail dans le domaine stratégique : Paix et sécurité, la FMM joue un rôle clé dans la réussite de la coopération régionale. À la demande des États membres de la CBLT et de la République du Bénin, le CPS de l'UA a autorisé le déploiement de la FMM en 2015 et a invité les États membres de l'UA à fournir un soutien matériel et technique. Un comité directeur conjoint UA-CBLT-FMM a été inauguré le 14 novembre 2016, avec pour mandat d'assurer une réponse coordonnée et efficace aux défis sécuritaires et humanitaires dans le bassin du lac Tchad, et de contribuer à une approche plus intégrée de la stabilisation régionale et de la résolution des conflits.

La Stratégie régionale ajustée s'appuie sur les réussites de la première phase de mise en œuvre de la Stratégie régionale, en renforçant encore les collaborations en cours. Il s'agit notamment de consolider les gains en matière de sécurité, de veiller à ce que les zones libérées puissent favoriser leur reprise économique et leur résilience. Il ouvre la voie à des institutions nationales et régionales renforcées afin d'améliorer la gouvernance, l'État de droit et la redevabilité. Il s'agit également de renforcer la capacité des systèmes juridiques et judiciaires à traiter les questions liées aux conflits. Il est essentiel de favoriser un dialogue inclusif impliquant non seulement les responsables gouvernementaux, mais aussi la société civile, les communautés locales et d'autres parties prenantes pour s'assurer que tous les points de vue sont pris en compte dans les processus de prise de décision. Le soutien continu aux plateformes régionales et nationales de la société civile constituera donc un élément important de la deuxième phase de la Stratégie régionale.

Les structures de coopération et de gouvernance seront encore renforcées à l'échelle des territoires et à l'intérieur de ceux-ci, afin de maintenir un lien fort entre les niveaux régional et territorial. La coordination consiste également à mieux relier les territoires grâce à l'amélioration des infrastructures, ainsi qu'à des cadres de suivi plus solides pour superviser l'avancement de la Stratégie. La Stratégie régionale ajustée continue de promouvoir la parité entre les sexes dans les structures politiques et de gouvernance à tous les niveaux, en veillant à ce que les femmes participent véritablement aux processus de prise de décisions. Elle encourage la mise en œuvre de pratiques de budgétisation soucieuses de l'égalité de genre afin de s'assurer que l'allocation des ressources s'attaque aux disparités entre les sexes et favorise l'égalité de genre. La Stratégie régionale ajustée garantit également la formation et le renforcement des capacités sur l'importance des politiques transformatrices en matière de genre.

Ce domaine stratégique s'aligne sur l'ODD 17 de l'Agenda 2030 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) ; et l'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces), ainsi que l'Aspiration 2 de l'Agenda 2063 de l'UA (Un continent intégré, politiquement uni et fondé sur les idéaux du panafricanisme) ; et Aspiration 7 (Une Afrique avec une identité culturelle forte, un patrimoine commun, des valeurs et une éthique).

Objectif intermédiaire 4.1 : Renforcer les mécanismes de coordination et de gouvernance régionaux, nationaux et infranationaux pour assurer la mise en œuvre effective de la Stratégie régionale pour la stabilisation, le relèvement et la résilience des zones affectées par Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad

Au cours de la première phase de mise en œuvre de la Stratégie régionale, des sommets et des réunions réguliers entre les chefs d'État des pays du bassin du lac Tchad ont contribué à maintenir la volonté politique et l'engagement dans la lutte contre le terrorisme. Les accords de coopération militaire, de sécurité des frontières et de lutte contre le terrorisme ont été

cruciaux pour maintenir l'élan des efforts conjoints. L'amélioration de la coordination entre les forces de sécurité nationales a permis d'intensifier l'efficacité des opérations contre les groupes d'insurgés, d'améliorer l'échange de renseignements et d'intensifier les opérations militaires conjointes. Des initiatives régionales telles que le Plan d'action régional 2022-2024 ont fourni une approche structurée pour faire face aux crises multiformes dans la région, en alignant les efforts des différentes parties prenantes.

La Stratégie régionale ajustée continue de soutenir les structures de gouvernance mises en place au cours de la première phase de mise en œuvre, ce qui signifie qu'il faut soutenir le Comité de pilotage, le Groupe spécial régionale (Regional Task Force) et les Groupes de travail dans leurs diverses capacités pour assurer une coordination et une mise en œuvre globales de la Stratégie régionale ajustée. Ces structures sont indispensables pour aligner les stratégies et assurer la cohérence entre les niveaux, les acteurs et les interventions. De même, il est essentiel de disposer d'une unité de coordination de la SR SRR forte pour assurer la coordination réussie de la Stratégie régionale ajustée ainsi que pour poursuivre l'engagement politique. Le renforcement des capacités de l'Unité de coordination est donc une priorité au cours de la deuxième phase de la Stratégie régionale.

Reconnaissant la position et l'intérêt uniques des bureaux des gouverneurs de la sous-région pour faciliter et aider à diriger les efforts de stabilisation, de relèvement et de résilience, les gouverneurs des territoires autour du lac Tchad sont les principaux gardiens de la mise en œuvre de la Stratégie régionale ajustée. Le Forum des gouverneurs du bassin du lac Tchad constitue une plate-forme importante pour le partage d'informations, de connaissances et de progrès dans la mise en œuvre de la Stratégie régionale ajustée afin de promouvoir les meilleures pratiques spécifiques au contexte pour la stabilisation, la relance économique et la résilience dans la sous-région. S'appuyant sur les enseignements tirés de la première phase, le Forum des gouverneurs sera organisé tous les deux ans, ce qui laissera suffisamment de temps pour mettre en œuvre les décisions convenues et éviter la duplication des réunions de haut niveau. Entre-temps, des réunions techniques seront organisées plus fréquemment afin de permettre un partage régulier d'informations, de connaissances et de progrès, ainsi que de renforcer les capacités au niveau technique. Le niveau technique au sein des cabinets des gouverneurs, dont le mandat est centré sur la Stratégie régionale, doit être encore renforcé afin d'assurer une coordination plus efficace de la mise en œuvre de la stratégie au niveau territorial.

Les gouvernements nationaux, en étroite consultation avec les autorités territoriales, mettront à jour les plans d'action territoriaux (PAT) afin de rendre opérationnelle la Stratégie régionale ajustée. Ce travail devra s'appuyer sur des analyses des conflits sensibles au genre, en veillant à ce que l'application de la Stratégie régionale ajustée au niveau territorial reflète les besoins et priorités spécifiques. Les PAT devraient inclure une section opérationnelle, précisant les résultats et les extrants attendus après trois ans de mise en œuvre de la

Stratégie (à mi-parcours). Cela permettra de suivre l'alignement des partenaires pour la mise en œuvre des PAT et d'évaluer les besoins éventuels pour des ajustements futurs. Une architecture de suivi et d'évaluation renforcée sera mise en place pour l'ensemble de la Stratégie régionale ajustée, consolidant ainsi le lien entre les niveaux territorial et régional.

La société civile reste un acteur clé dans le renforcement de la stabilité, de la reprise économique et de la résilience dans la région du bassin du lac Tchad. Avec le soutien de la CBLT, les plateformes de la société civile contribuent à favoriser la coopération régionale et à donner une voix aux communautés locales. La Plateforme Régionale de la Société Civile du Bassin du Lac Tchad (LCBR-CSP) facilite le dialogue entre les groupes de la société civile et les autorités régionales afin de s'assurer que les voix locales sont prises en compte dans les processus de prise de décision. Les plateformes nationales des OSC localisent cette réponse, en assurant la participation et les consultations des organisations nationales et locales de la société civile. Plusieurs organisations de la société civile dans les quatre pays ont par exemple lancé des initiatives pour répondre aux défis humanitaires et sécuritaires posés par Boko Haram. Ces initiatives consistent à apporter un soutien aux familles déplacées, à plaider en faveur de mesures de paix et de sécurité et à travailler sur des programmes de réhabilitation et de réintégration pour les personnes touchées.⁵¹ Le soutien aux acteurs des OSC, le renforcement de leurs capacités en tant qu'acteurs clés pour la mise en œuvre de la Stratégie se poursuivra au cours de la deuxième phase de la Stratégie régionale.

Le maintien d'un dialogue politique continu qui inclut une variété de voix, en particulier celles qui ont été historiquement marginalisées, garantit que les décisions politiques et les projets de collaboration répondent à un large éventail de perspectives et de besoins. Cette approche renforce l'unité régionale, favorise l'égalité de genre dans la gouvernance et aboutit à des résultats politiques plus approfondis et durables. En renforçant le suivi, la responsabilisation et la force institutionnelle au sein des cadres de gouvernance, la Stratégie régionale ajustée garantit que les politiques sont non seulement bien conçues, mais aussi exécutées et respectées efficacement. Ces améliorations systématiques de la gouvernance contribuent à la gestion judicieuse des ressources partagées, à la gestion efficace des défis régionaux et à la promotion du développement durable par le biais d'efforts régionaux coopératifs. Les résultats intermédiaires suivants contribueront à l'atteinte de cet objectif.

Résultats intermédiaires :

- 4.1.1 : Renforcement des mécanismes de coordination régionale et transfrontalière inclusifs.
- 4.1.2 : Renforcement de la capacité des institutions de gouvernance⁵² à promouvoir la transparence et la reddition de comptes.

⁵¹ Consultations avec les coordinateurs régionaux et nationaux de la société civile, 2024.

⁵² Les institutions de gouvernance désignent le cadre plus large des systèmes, des règles et des acteurs (gouvernementaux et non gouvernementaux) qui participent à la gestion et à la prestation des services. Il comprend des agences gouvernementales, mais aussi d'autres parties prenantes telles que les organisations de la société civile, les autorités locales et les groupes communautaires.

4.1.3 : Renforcement de l'engagement des parties prenantes et de la coordination régionale grâce à la mise à jour et à la mise en œuvre de plans d'action territoriaux.

4.1.4 : Renforcement des capacités des institutions gouvernementales à coordonner la SR SRR dans et entre les huit territoires.

Objectif intermédiaire 4.2 : Coordination et collaboration transfrontalières efficaces favorisant la résilience économique dans la région du bassin du lac Tchad

Le renforcement de la coordination et de la collaboration transfrontalières pour une meilleure résilience économique est crucial pour la stabilisation, la reprise économique et le renforcement de la résilience dans la région du bassin du lac Tchad. Étroitement lié aux autres domaines stratégiques, cet objectif intermédiaire met l'accent sur les initiatives transfrontalières existantes pouvant être renforcées, ainsi que sur les points de préoccupation pouvant être améliorés lors de la deuxième phase de la stratégie. L'accent est mis sur le renforcement de l'intégration et de la coopération économiques régionales pour favoriser la croissance économique et réduire les causes profondes des conflits. Cela inclut notamment des projets d'infrastructures, des accords commerciaux et des coentreprises.

Les initiatives en cours, telles que celles financées par la Banque africaine de développement et la Banque mondiale, ainsi que les projets soutenus au titre de la Facilité régionale de stabilisation (FSR) pour le bassin du lac Tchad devraient être davantage alignées sur la Stratégie régionale ajustée afin d'assurer une bonne coordination et de tirer parti des progrès déjà réalisés. Il s'agit notamment du développement des infrastructures, de la formation professionnelle, de l'appui aux services techniques de l'État et de l'appui aux petites et moyennes entreprises (PME). Les programmes visent également à améliorer la gestion de l'eau, à soutenir l'agriculture durable et à développer les infrastructures régionales. De plus, le Plan d'action régional pour le bassin du lac Tchad comprend des projets transfrontaliers liés à la gestion des ressources en eau, à l'agriculture et au développement des infrastructures. Les éléments clés comprennent des efforts de collaboration pour gérer les ressources en eau du lac, soutenir le commerce régional et améliorer les infrastructures transfrontalières. Les projets soutenus par la CEDEAO et d'autres organismes régionaux qui visent à améliorer l'accès aux marchés en améliorant l'infrastructure commerciale transfrontalière, en réduisant les barrières commerciales et en favorisant les accords commerciaux régionaux devraient être davantage encouragés.

En favorisant la coopération régionale et la gestion conjointe des ressources, la résilience économique de l'ensemble du bassin est améliorée et les défis communs sont relevés plus efficacement. Mettre l'accent sur la gestion de l'eau et l'agriculture aide les collectivités à s'adapter aux changements environnementaux et à renforcer leur résilience économique. Les investissements dans les infrastructures et la formation professionnelle contribuent à créer des emplois, à stimuler les économies locales et à améliorer les conditions de vie dans les

zones touchées par les crises. Des corridors commerciaux transfrontaliers sécurisés et des projets d'infrastructure faciliteront la circulation des biens et des personnes, ce qui stimulera l'activité économique dans les régions frontalières.

La première phase de mise en œuvre de la Stratégie régionale a apporté un soutien important aux structures formelles de coordination transfrontalière, telles que la CBLT, la FMM et, comme mentionné précédemment, aux dialogues politiques réguliers de haut niveau entre les quatre pays, notamment le Forum des gouverneurs. Tous ces éléments jouent un rôle crucial dans le renforcement de la collaboration transfrontalière, et un soutien continu constituera une partie importante de la deuxième phase de mise en œuvre de la Stratégie régionale.

En outre, l'approfondissement de la coordination avec des acteurs tels que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) renforcera l'approche intersectorielle entre l'humanitaire, le développement et la paix, et assurera une réponse globale plus efficace aux crises transfrontalières. Cette coordination renforcée débute au niveau territorial, et, grâce à une meilleure communication entre les secteurs et les acteurs aux niveaux territorial, national et régional, la Stratégie régionale ajustée peut contribuer à ce que les populations touchées par les crises reçoivent un soutien adapté à court, moyen et long terme, en fonction de leurs besoins. La Stratégie régionale ajustée s'aligne également sur les recommandations issues du dialogue de 2022 sur la facilité régionale d'aide humanitaire et de stabilisation, favorisant le dialogue et la compréhension mutuelle entre les communautés de stabilisation et humanitaires. Cet alignement vise à améliorer la coordination et à identifier des approches plus efficaces dans le cadre de l'environnement opérationnel partagé en Afrique de l'Ouest.

Résultats intermédiaires :

4.2.1 : Renforcement des mécanismes de coordination pour soutenir la collaboration transfrontalière et améliorer la résilience économique.

4.2.2 : Les initiatives transfrontalières qui favorisent directement la résilience économique à long terme sont élargies et renforcées.

4.2.3 : Amélioration du développement des infrastructures transfrontalières, résilientes au changement climatique, qui tiennent compte des droits et des besoins des communautés locales.

Objectif intermédiaire 4.3 : Renforcer les collaborations et les partenariats internationaux pour la Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience des zones touchées par Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad

Au cours de la première phase de mise en œuvre, la Stratégie régionale a forgé et approfondi des partenariats avec des organisations et des agences internationales sur des thèmes spécifiques tels que le désengagement de masse et la réintégration des anciens associés de Boko Haram. Comme indiqué ci-dessus, plusieurs initiatives cruciales ont été soutenues pour favoriser la paix et la sécurité, renforcer les efforts en faveur d'une solution et d'une protection durables, améliorer la gestion des ressources naturelles et les moyens de subsistance durables, ainsi que promouvoir une coopération et une gouvernance régionales renforcées. Bien que des résultats positifs soient rapportés grâce à la Stratégie régionale, il serait prématuré de relâcher les efforts axés sur la stabilisation, la relance économique et la résilience dans la région du bassin du lac Tchad. Au contraire, il faut plus de soutien pour s'assurer que les résultats de la première phase peuvent être maintenus et que des ressources supplémentaires sont allouées aux questions émergentes qui pourraient compromettre les progrès réalisés jusqu'à présent.

En effet, une collaboration accrue avec les partenaires internationaux, y compris les gouvernements, les organisations internationales et les ONG, est nécessaire pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie régionale ajustée par une assistance technique et financière. Cependant, la Stratégie régionale ajustée ne sert que de cadre décrivant les besoins et les priorités ainsi que la voie à suivre. Les partenaires techniques et financiers doivent reconnaître leur rôle crucial dans la réalisation des objectifs globaux de la Stratégie régionale. À ce titre, l'alignement des initiatives sur la Stratégie régionale au niveau régional, ainsi que sur les plans d'action territoriaux au niveau territorial, devrait être une responsabilité partagée. La Stratégie régionale ajustée facilitera encore ce travail. À cet égard, le Fonds spécial d'exécution multipartenaires (SMDF) a été créé afin de fournir un financement stratégique pour faciliter les programmes conjoints et souples visant à contribuer à la mise en œuvre de la SR SRR. La SMDF renforcera les capacités de l'Unité de coordination de la SR SRR de la CBLT à mettre en œuvre, superviser et gérer la mise en œuvre de la Stratégie régionale ajustée. L'objectif spécifique de la SMDF est de veiller à ce que les sorties de Boko Haram soient gérées de manière harmonisée et cohérente dans la région du bassin du lac Tchad, notamment par l'élaboration de politiques, la prise en compte des leçons apprises et la garantie d'une compréhension et d'un apprentissage partagés entre les pays du bassin du lac Tchad. Le SMDF comprend également un mécanisme de financement Nexus (NFF) pour promouvoir et encourager l'action conjointe dans le domaine de l'humanitaire, du développement et de la paix afin de relever les défis communs dans la région. La SMDF est examinée plus en détail à la section 3.

Il est nécessaire de renforcer la connaissance de la Stratégie régionale ajustée à différents niveaux (communautaire, territorial, national, régional et international) afin d'améliorer la coordination et la mise en œuvre de cette Stratégie. Il est essentiel que les besoins de la région du bassin du lac Tchad soient continuellement défendus, pour éviter que la région ne soit négligée parmi les nombreuses crises concurrentes. En plus de plaider pour les défis communs de la région, tels que la sécurité, la durabilité environnementale et le développement économique, il est crucial d'assurer un accès à des sources de financement diversifiées.

L'amélioration de la gestion des connaissances pour faciliter la collecte, l'organisation, le partage et l'utilisation de l'information améliorera considérablement la prise de décision, la coordination et l'impact global de la Stratégie régionale ajustée. Dans la deuxième phase, la CBLT vise à renforcer sa gestion des connaissances en rationalisant davantage la plateforme de gestion des connaissances de la SR SRR avec d'autres systèmes de gestion des données et de l'information de la CBLT, en favorisant un partage efficace de l'information entre les programmes et l'analyse stratégique des interventions de la CBLT. Cette approche garantit un cadre cohérent et intégré de partage des connaissances, renforçant ainsi la capacité de la CBLT à évaluer efficacement ses initiatives.

Le renforcement de la connaissance et de la communication de la Stratégie régionale ajustée est encore renforcé par des partenariats solides avec des instituts de recherche internationaux, régionaux et nationaux, des groupes de réflexion et des universités. Tirer parti de l'expertise et des ressources mondiales et nationales d'une manière qui respecte et intègre les contextes locaux et les méthodes participatives permettra non seulement d'accroître l'efficacité de la Stratégie régionale ajustée, mais aussi de garantir que les interventions sont durables, acceptées localement et plus susceptibles de réussir à long terme. Des efforts seront déployés pour établir des synergies et des complémentarités avec le Forum de développement de la CBLT afin de s'assurer que les discussions des partenaires de recherche au cours du forum alimenteront et éclaireront les stratégies et la conception des interventions contribuant à la mise en œuvre de la SR SRR.

Il est essentiel d'accroître le soutien des bailleurs traditionnels tout en s'efforçant d'élargir les sources de financement pour relever efficacement les défis complexes et multiformes dans la région du bassin du lac Tchad. Compte tenu de la complexité des défis, l'élargissement du financement permet d'adopter une approche plus holistique et d'aborder simultanément ces multiples dimensions. Des flux de financement multiples fourniront un flux de ressources plus stable et continu, ce qui est essentiel pour les projets à long terme et la durabilité. Différents types de financement (p. ex., l'aide humanitaire, les fonds de développement, les investissements du secteur privé) soutiendront divers aspects de la stabilisation et du développement, en intégrant les efforts de tous les secteurs.

Résultats intermédiaires :

4.3.1 : Renforcement des partenariats internationaux.

4.3.2 : Tirer parti de l'expertise et des ressources mondiales en mettant l'accent sur les approches participatives et le respect des contextes locaux.

3. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

Cette section décrit les rôles et responsabilités des différents intervenants dans la Stratégie régionale ajustée, les mécanismes essentiels à l'atteinte de ses objectifs, ainsi que les conditions préalables nécessaires pour obtenir des résultats tangibles et mesurables.

Responsabilité et principes clés

La mise en œuvre de la Stratégie régionale ajustée nécessite une approche inclusive et participative tout au long du cycle de conception, de réalisation, d'évaluation et d'ajustement des interventions. La pratique doit correspondre aux principes de transparence, d'intégrité et de responsabilité de la mise en œuvre afin que cette Stratégie bénéficie du soutien de tous les acteurs nécessaires à la réalisation de ses objectifs stratégiques.

Tous les intervenants à la Stratégie régionale ajustée devraient être responsables de ce qui suit :

- Responsabilisation à l'égard des résultats : Les travaux de la Stratégie régionale ajustée doivent être en concurrence avec d'autres priorités nationales et internationales pour des ressources limitées. De plus, l'impératif de veiller à ce que les communautés touchées soient soutenues de la meilleure façon possible exige que chaque initiative puisse démontrer qu'il s'agit d'un investissement efficace ayant un impact positif pour les communautés touchées.
- Responsabilité des fonds : Tous les acteurs sont responsables à la fois devant les bailleurs de fonds et les communautés et doivent travailler selon un cadre de transparence large qui permette à la CBLT, avec le soutien de la CUA, de suivre les investissements réalisés dans la région à des fins de coordination, de suivi et de rapport.
- Responsabilisation en matière d'efficacité : Démontrer que l'approche et l'investissement dans la Stratégie régionale ajustée constituent un moyen rentable de promouvoir la stabilisation, la reprise économique et la résilience de la région, en optimisant au maximum les ressources.

Mécanismes et acteurs de mise en œuvre

La coordination et la mise en œuvre de la stratégie régionale ajustée impliquent plusieurs acteurs et niveaux. Le pouvoir de décision ultime appartient au Conseil des ministres de la CBLT, les orientations stratégiques, politiques et programmatiques étant fournies par le Comité de pilotage de la SR SRR. Le Forum des gouverneurs sert de plate-forme politique pour le dialogue transfrontalier et régional et fournit des conseils sur la mise en œuvre de la Stratégie régionale ajustée au niveau territorial. L'Unité de coordination de la SR SRR facilite les réunions du Forum des gouverneurs, du Forum du développement et du Comité de

pilotage et est chargée de fournir le cadre programmatique global de la Stratégie régionale ajustée et de son opérationnalisation. Au niveau territorial, les groupes de travail du PAT coordonnés par les bureaux des gouverneurs servent de plate-forme principale pour la coordination et l'opérationnalisation de la Stratégie régionale ajustée au niveau local.

Comité de pilotage pour la mise en œuvre de la SR SRR

Le Comité de pilotage est composé de représentants des gouvernements nationaux du Cameroun, du Tchad, du Niger, du Nigeria, de la CUA, de la CBLT, de la FMM, de la CEDEAO, de la CEEAC et des Nations Unies. Le Comité de pilotage comprend également des représentants du Groupe de soutien international (ISG) ainsi qu'un représentant de la plateforme régionale de la société civile.

Le Comité de pilotage est présidé par la CBLT et la CUA. La CBLT gère l'Unité de coordination de la RS SRR, qui sert le Comité de pilotage avec un soutien technique fourni par des partenaires internationaux.

Le Comité de pilotage se réunit au moins une fois par an, en alternance entre les quatre pays de la région du bassin du lac Tchad.

Les partenaires techniques et financiers internationaux impliqués dans la mise en œuvre de la Stratégie régionale sont invités aux réunions avec le statut d'observateur. Des réunions régulières du Groupe international de soutien (voir ci-dessous) se tiennent parallèlement aux réunions du Comité de pilotage afin de renforcer la coordination.

L'Unité de Coordination de la SR SRR soutient le Comité de Pilotage et fournit, entre autres, les services suivants en soutien à la mise en œuvre de la Stratégie régionale ajustée :

- Service du Comité de pilotage pour la mise en œuvre de la Stratégie ;
- Soutien à la coopération civile-militaire au niveau régional ;
- Facilitation des mécanismes de coopération transfrontalière, y compris le Forum des gouverneurs du lac Tchad, la Plateforme régionale de la société civile et d'autres initiatives de dialogue transfrontalier permanentes ou ad hoc ;
- Établissement et suivi du cadre de suivi et d'évaluation de la Stratégie Régionale ajustée, et reporting annuel ;
- Cartographie continue des initiatives achevées, en cours et proposées alignées sur la Stratégie, développement et mise à jour du cadre de résultats et de ressources de la Stratégie, liaison et coordination avec les bailleurs régionaux ;
- La recherche et la gestion des connaissances ;
- Travail de communication régional.

Plans d'action territoriaux pour les territoires ciblés par la SR SRR

La Stratégie régionale ajustée continue de se concentrer sur les huit territoires identifiés au cours de la première phase comme étant les principales régions du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram :

- les États de Borno, Yobe et Adamawa au Nigeria ;
- la région de Diffa au Niger ;
- les régions du Lac et de Hadjer-Lamis au Tchad ;
- l'Extrême-Nord et la région du Nord du Cameroun

La mise en œuvre de la SR SRR adapté s'opère à travers les plans d'action territoriaux pour les territoires couverts par la stratégie régionale. Les Plans d'Action Territoriaux seront mis à jour sous l'autorité, la coordination et la direction des gouvernements nationaux des États riverains.

La Stratégie régionale ajustée sera mise en œuvre sous le contrôle et la coordination des gouvernements nationaux par le biais d'un mécanisme décentralisé qui permet aux gouverneurs d'assurer un contrôle et des orientations directs. Les gouverneurs concernés s'engagent à :

- Assurer la mise à jour en temps opportun des Plans d'action territoriaux afin d'opérationnaliser la Stratégie régionale sur leurs territoires, conformément à l'approche et à la méthodologie décrites dans un mandat distinct ;
- Présider les groupes de travail des PAT et assurer les réunions de coordination des acteurs humanitaires, du développement et de la paix œuvrant pour la mise en œuvre des Plans d'action territoriaux ;
- Maintenir la liaison avec les autorités nationales compétentes ayant des compétences pertinentes pour la réalisation réussie des plans d'action territoriaux (par exemple, les forces militaires, les ministères de tutelle, etc.) ;
- Plaider en faveur de la mise à disposition des ressources financières et techniques nécessaires à la réalisation des Plans d'action territoriaux à partir de sources nationales et internationales ;
- Participer aux réunions du Forum des gouverneurs du bassin du lac Tchad, qui sert de principal véhicule pour la coopération politique transfrontalière nécessaire à la réalisation de la SR SRR au niveau régional.

Les plans d'action mis à jour seront organisés selon un format, une approche et une méthodologie communs et s'aligneront sur les quatre domaines stratégiques de la Stratégie régionale ajustée. Les mises à jour du Plan d'action territorial seront éclairées par les besoins territoriaux spécifiques et tous les plans intégreront une perspective de genre pour s'assurer que l'attention voulue est accordée aux différentes expériences, besoins et priorités des hommes et des femmes, des garçons et des filles.

Chaque Plan d'action fera l'objet d'un cadre commun de suivi et d'évaluation qui sera ajusté par la CBLT, ce qui permettra de regrouper et de combiner les données de référence, d'élaborer des indicateurs communs et d'établir un régime de rapport consolidé par la CBLT au niveau régional. Au niveau territorial, les Groupes de Travail PAT, animés par les Cabinets des Gouverneurs, facilitent la coordination des acteurs et des actions au niveau local. Les membres comprennent des partenaires techniques et financiers impliqués dans la mise en œuvre des actions de la SR SRR sur le territoire (à travers le nexus HDP), des acteurs de la société civile et d'autres acteurs communautaires, ainsi que d'autres parties prenantes pertinentes qui peuvent varier d'un territoire à l'autre.

Les avantages de la coopération transfrontalière aux niveaux politique et technique sont au cœur de l'approche régionale. Au cours de la mise en œuvre des plans d'action territoriaux, d'autres besoins ou opportunités de coopération transfrontalière pourraient émerger. L'Unité de coordination de la SR SRR facilitera la création et les réunions de mécanismes de dialogue transfrontalier imprévus, ad hoc ou permanents, jugés utiles pour assurer le succès de cette stratégie.

Coordination technique des domaines stratégiques

Sous la direction de la CBLT et avec l'appui de la CUA, le groupe spécial régional (regional task force) composé de partenaires de mise en œuvre et d'autres parties prenantes soutient la coordination technique des domaines stratégiques décrits à la section 2 de la Stratégie régionale ajustée.

Le rôle du groupe spécial régional sera d'établir une analyse conjointe, de regrouper les données et d'aider à la mise en œuvre d'un cadre commun de suivi et d'évaluation pour la Stratégie régionale ajustée à l'appui de la mise en œuvre de l'approche Nexus HDP qui est considérée comme essentielle à l'approche et à la méthodologie de mise en œuvre de la Stratégie. Les membres comprennent, sans s'y limiter, la CBLT, les entités des Nations Unies, les organisations de la société civile, les bureaux des gouverneurs, les représentants des gouvernements nationaux, les ONG internationales, les institutions de recherche et d'enseignement, le groupe de soutien international, etc.

Des groupes de travail du groupe spécial seront établis selon un mandat commun et des représentants seront invités à se réunir deux fois par an et à faire rapport à l'Unité de coordination de la SR SRR.

Organigramme de mise en œuvre

La structure de mise en œuvre décrite ci-dessus est représenté visuellement dans la figure ci-dessous. Cette structure est une adaptation de la structure de gouvernance de la première phase de mise en œuvre, mais elle est examinée en fonction des leçons apprises et renforcée

au besoin. Il est important que cette structure soit pleinement fonctionnelle au cours de la deuxième phase de mise en œuvre afin d'assurer une coordination et une mise en œuvre efficaces. La structure prévoit que le Conseil ministériel de la CBLT soit l'organe décisionnel suprême pour la mise en œuvre de la Stratégie régional ajustée. Le Comité de pilotage rend compte au Conseil des ministres, dont la composition est décrite ci-dessus. Le Forum des gouverneurs du bassin du lac Tchad fera rapport au Comité de pilotage et conseillera ce dernier sur l'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie. Le Comité de Pilotage et le Forum des Gouverneurs du Bassin du Lac Tchad bénéficieront de l'appui technique de l'Unité de Coordination de la SR SRR. Cette unité de coordination soutient la coordination, l'échange d'informations et le suivi de la Stratégie régionale ajustée et facilite les réunions du comité de pilotage et du forum des gouverneurs. Le comité directeur recevra également des conseils et du soutien du Groupe de soutien international, au besoin.

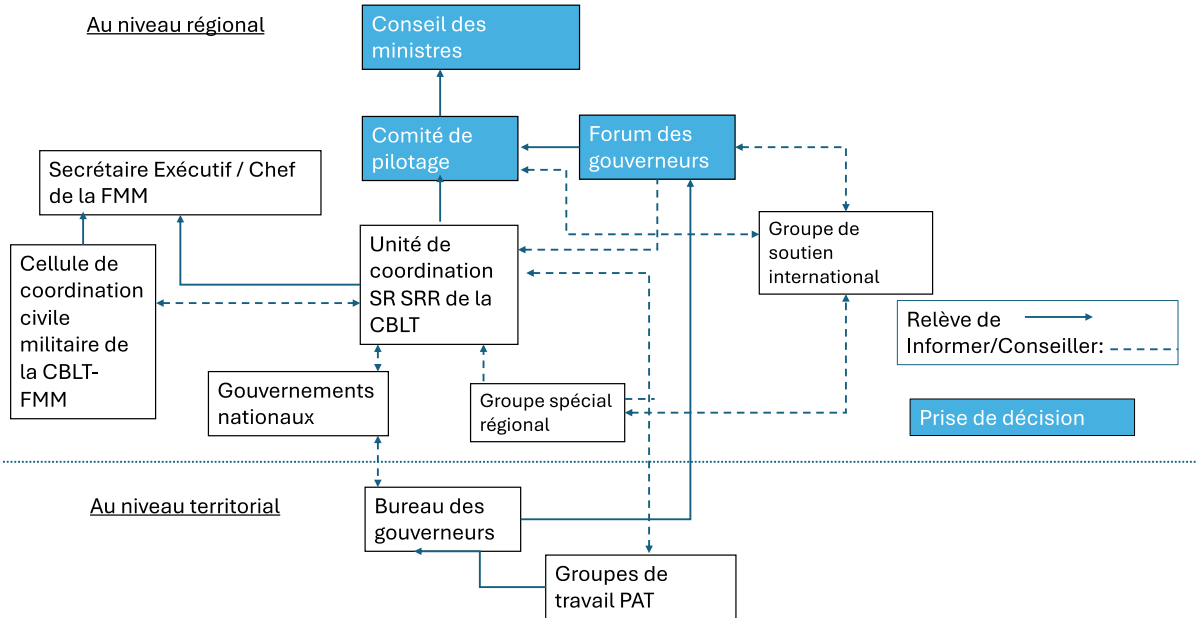


Figure 2 : Structure de coordination de la SR SRR

La Cellule de Coordination Civile Militaire de la CBLT-FMM

Une planification et une coordination civile-militaires efficaces sont essentielles pour assurer un passage intégré, ciblé et séquencé de l'aide humanitaire au développement durable. L'effort lui-même offre l'occasion de « gagner les cœurs et les esprits » et d'instaurer la confiance entre les communautés, les gouvernements et les prestataires de services de sécurité à long terme.

À la lumière des enseignements tirés au cours de la première phase de la Stratégie régionale, il est essentiel de bien échelonner le processus de stabilisation afin de consolider les acquis militaires en temps opportun. L'acheminement de l'aide humanitaire, le rétablissement de l'ordre public et des services publics de base, ainsi que la reprise des processus de développement sont tous subordonnés au succès continu des opérations militaires visant à assurer les conditions de sécurité nécessaires.

La coopération civile-militaire fait partie du mandat de la FMM, et le soutien futur à cet égard est inclus dans le domaine stratégique : Paix et sécurité, qui répond au document du pilier de sécurité élaboré par la FMM. Comme indiqué au cours de la première phase de mise en œuvre de la SR SRR, le soutien à une fonction d'homologue civil est également crucial, ce qui motive le soutien continu de la Cellule conjointe de coopération civile-militaire à la FMM dans le cadre des services que l'Unité de coordination de la SR SRR fournira à la mise en œuvre de la Stratégie régionale ajustée.

La Cellule conjointe de coopération civile-militaire CBLT-FMM se concentre particulièrement sur la planification, le séquençage et la coordination des initiatives visant à étendre l'accès humanitaire, à assurer le retour transfrontalier en toute sécurité des réfugiés et à ouvrir les frontières en toute sécurité à l'appui de la mobilité humaine et du commerce transfrontalier, conformément aux accords bilatéraux conclus par les gouvernements à cet effet.

Le rôle essentiel de la société civile⁵³

On ne saurait trop insister sur l'importance d'associer correctement la société civile à la mise en œuvre de cette Stratégie régionale ajustée, et la société civile a un rôle particulièrement important à jouer, par exemple dans la mise à jour et la mise en œuvre des plans d'action territoriaux. La radicalisation est souvent alimentée par une désaffection et une aliénation locales réelles et perçues à l'égard de l'État et de la vie politique dominante. Cette distance peut être comblée par des acteurs efficaces de la société civile qui ont une crédibilité locale dans leur quête de renforcement de la résilience communautaire contre la radicalisation.

La valeur ajoutée de la société civile ne se limite cependant pas à la conception, la mise en œuvre et le suivi des plans d'actions. Elle doit également défendre des enjeux, des défis et des solutions intersectoriels qui peuvent avoir une valeur et un impact régionaux plus larges. Dans cette optique, la Stratégie régionale ajustée souligne le rôle régional des organisations de la société civile qui contribuent à la coordination, à l'efficacité et à la pertinence plus larges des efforts de stabilisation, de relèvement et de résilience.

⁵³ Comme indiqué précédemment, la « société civile » pour la Stratégie régionale ajustée fait référence à une entité collective d'acteurs qui jouent tous un rôle central dans la défense des voix marginalisées, le soutien à la gouvernance démocratique et l'encouragement du développement participatif à différents niveaux. Il s'agit notamment d'organisations non gouvernementales, d'organisations confessionnelles, d'organisations communautaires, de mouvements de jeunesse, d'organisations de femmes, etc. Une étude sera menée par la CBLT afin d'identifier les acteurs pertinents pour les différents territoires, en veillant à ce qu'ils soient pris en compte dans chaque contexte particulier.

Consciente de cela, la Stratégie régionale ajustée continue de soutenir les réunions des acteurs régionaux de la société civile existants dans la région du bassin du lac Tchad. Pour une coordination et un plaidoyer efficace, ces plateformes sont représentées à la fois au niveau territorial et au sein du Comité de pilotage de la Stratégie. Le soutien visant à renforcer les capacités et le rôle de coordination de la société civile est inclus dans le domaine stratégique : coopération régionale et gouvernance.

Compte tenu du caractère sensible des activités de prévention de l'extrémisme violent et des menaces potentielles pour la sécurité qu'elles impliquent, les acteurs de la société civile devraient effectuer une analyse approfondie des risques associés aux travaux qu'ils proposent, entretenir des relations étroites avec les organismes compétents d'application de la loi et, en particulier dans les domaines susceptibles de conduire à des contacts directs et à des programmes avec des extrémistes violents, rester vigilants quant aux lois nationales en vigueur concernant le financement et la facilitation du terrorisme.

Les Nations Unies

Une version actualisée de la Stratégie de l'ONU contre Boko Haram, datée de septembre 2016, a été approuvée par le Secrétaire général au cours du premier semestre de 2017. À la suite de la décision 4(a) (2017/29) du Comité exécutif du 23 février, un groupe restreint de l'Équipe spéciale interinstitutions (IATF) sur Boko Haram a été créé, composé du Département des affaires politiques (DPA), du PNUD, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du HCDH et d'autres, pour renforcer l'intégration des efforts de l'ONU dans la sous-région, aider à orienter la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies et promouvoir une approche coordonnée au sein du système des Nations Unies dans la région du lac Tchad.

En mars 2021, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 2564, qui actualise la Stratégie de l'ONU face à la menace évolutive de Boko Haram et de sa branche, l'EIL-Province d'Afrique de l'Ouest (ISWAP). Cette résolution souligne l'importance d'une approche globale combinant efforts militaires, humanitaires et de développement pour contrer le groupe et atténuer son impact dans la région du bassin du lac Tchad. Elle met également l'accent sur le soutien à la FMM et sur le renforcement de la coopération régionale.

Dans le cadre de la Stratégie régionale, l'ONU fournit un appui technique à la FMM. L'approche de l'ONU a été conçue pour répondre aux principes, aux stratégies et aux pratiques de l'architecture antiterroriste de l'ONU, y compris les résolutions contraignantes du Conseil de sécurité et le Plan d'action du Secrétaire général pour prévenir l'extrémisme violent. Elle s'efforce également de promouvoir l'application et le respect de toutes les obligations, normes et règles internationales en matière de droits de l'homme et d'égalité

des sexes. En outre, l'approche de l'ONU en matière d'appui à la stabilisation de la région du bassin du lac Tchad sera guidée par la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et conformément à la résolution 2391 (2017) du Conseil de sécurité, et réitérée par la résolution 2564 (2021) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Partenaires internationaux

Les partenaires multilatéraux et bilatéraux ont un rôle clé à jouer dans la fourniture d'une assistance technique et financière pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale. Les partenaires internationaux doivent travailler sous la supervision et la coordination globales de la CBLT, de ses États membres et de la CUA, et respecter tous les principes et engagements de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra.

- **Appropriation** : Les pays du lac Tchad devraient être à l'avant-garde de la conception et de la hiérarchisation des processus de stabilisation, de relèvement et de résilience en participant plus largement à la formulation, en prenant davantage l'initiative de la coordination de l'aide et en utilisant toutes les occasions disponibles pour obtenir des résultats par le biais des systèmes gouvernementaux. Toutes les interventions internationales doivent être reconnues et approuvées par le gouvernement national concerné et, le cas échéant, par les institutions régionales.
- **Harmonisation**: Il est essentiel que les partenaires veillent à ce que les chevauchements soient évités grâce à une meilleure coordination, à l'échange d'information, à la simplification de l'application et de la mise en œuvre, et à un engagement aux processus nationaux et régionaux de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports.

Les gouvernements du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Nigéria ont leurs propres programmes nationaux de réponse à la crise du lac Tchad, ainsi que des plans nationaux et locaux de développement et des stratégies sectorielles, ainsi que des programmes dans le cadre desquels des ressources sont disponibles pour les zones touchées. Tous les acteurs sont censés travailler avec les gouvernements nationaux et par leur intermédiaire et aligner leurs interventions sur les plans nationaux et locaux de développement et les stratégies et programmes sectoriels. Il est essentiel que tous les programmes d'aide, dès leur conception et leur financement, démontrent explicitement qu'ils comblent une lacune nécessaire.

Cette Stratégie régionale ajustée exige que le Groupe international de soutien (ISG) continue de soutenir la mise en œuvre de la stratégie et des plans d'action territoriaux, avec une composition et un mandat modifié au besoin. Le rôle du Groupe international de soutien sera d'examiner et d'orienter la mise en œuvre de la Stratégie régionale ajustée et d'examiner les mécanismes de financement et les ressources financières et techniques nécessaires à sa réalisation. L'ISG travaille en étroite collaboration avec la CBLT pour soutenir

la mobilisation des ressources, notamment à travers l'organisation de conférences de haut niveau sur le lac Tchad.

Garantir les résultats

Pour garantir le succès de la Stratégie régionale ajustée, il est indispensable de s'engager dans des interventions coordonnées, inclusives et durables, ainsi que d'assurer un financement suffisant et stable pour soutenir ces efforts. En favorisant la collaboration entre les acteurs régionaux, nationaux et locaux, la stratégie aborde les défis complexes auxquels font face les communautés de la région, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités de gouvernance, l'amélioration de la coordination transfrontalière et la promotion de solutions communautaires axées sur la résilience, la cohésion sociale et l'accès équitable aux ressources. Avec des ressources financières adéquates, un suivi transparent, des mécanismes de responsabilisation et des réponses adaptées aux besoins émergents, la stratégie vise à obtenir des résultats mesurables et à poser les bases d'une stabilité et d'une prospérité durables. L'obtention de financements est cruciale pour mettre à l'échelle les initiatives efficaces et garantir que tous les partenaires disposent des moyens nécessaires pour contribuer efficacement aux objectifs régionaux communs.

Durée de la stratégie

La durée prévue de cette stratégie est de six ans à compter de la date d'adoption par la CBLT et ses États membres (2025-2030). La Stratégie peut être prolongée, ajustée ou renouvelée si le Comité de pilotage le juge nécessaire. Toute modification de ce type doit également être approuvée par la CBLT et ses États membres.

La période initiale de la Stratégie régionale ajustée permettra de mener à bien plusieurs mesures, y compris, mais sans s'y limiter :

- Renforcement de l'Unité de Coordination de la SR SRR ;
- Consultations et efforts de sensibilisation pour assurer une large adhésion, compréhension et vulgarisation de la stratégie conformément à une stratégie d'engagement politique ;
- Mettre à jour les Plans d'Action Territoriaux pour les territoires ciblés, sous la supervision de chaque Gouverneur, et sous la coordination et l'appui globaux de l'Unité de Coordination de la SR SRR ;
- Mettre à jour le cadre de résultats conformément à la SR SRR ajustée et procéder ensuite à la collecte de données de base ;
- Cartographie des interventions nationales et internationales en cours et proposées pour la stabilisation, le relèvement et la résilience dans les territoires ciblés afin d'appuyer la coordination ;

- Fusion des systèmes de gestion des connaissances en ligne de la CBLT en tant qu'outil de communication et de coordination pour les praticiens et autres parties prenantes ;
- Mise à jour du plan de communication 2025-2030 ;
- Définition et établissement d'un plan de mobilisation des ressources pour financer tous les domaines stratégiques de la Stratégie régionale ajustée ci-après, à l'exception de l'appui à la FMM, pour lesquels un plaidoyer distinct et la mobilisation des ressources des donateurs seront entrepris.

Plan de mobilisation des ressources

La réalisation des objectifs stratégiques de la SR SRR ajustée nécessite un engagement substantiel et soutenu de ressources financières. À cette fin, la CBLT évaluera le plan de mobilisation des ressources dès la phase initiale de mise en œuvre, en utilisant les connaissances acquises pour affiner et améliorer l'approche de la deuxième phase. Ce plan actualisé s'appuiera sur une stratégie ciblée visant à obtenir des financements essentiels et à forger des partenariats efficaces, en mettant l'accent sur une action coordonnée aux niveaux international, national et local. En favorisant une collaboration plus étroite avec les gouvernements, les organisations régionales et les bailleurs, le plan affiné cherche à construire une base de financement inclusive qui non seulement soutient les partenaires actuels, mais attire également de nouveaux soutiens essentiels à la résilience et au développement durables dans la région.

Dans le cadre du plan de mobilisation des ressources, un outil de cartographie intégré sera mis au point pour suivre toutes les interventions nationales et internationales actuelles et proposées, conformément aux plans d'action territoriaux et aux initiatives régionales connexes. Cet outil analysera et fournira un aperçu complet des interventions et du financement existants dans chacun des huit territoires, servant de base pour cerner les lacunes en matière de soutien. À l'aide des résultats de cette analyse, le plan s'appuiera sur le plan de communication et la stratégie d'engagement politique pour combler ces lacunes, en ciblant divers intervenants par le biais d'efforts de plaidoyer ciblés, de dialogues politiques de haut niveau et d'initiatives stratégiques de collecte de fonds.

Le plan de mobilisation des ressources affiné englobera les contributions en cours et proposées des parties prenantes suivantes à la Stratégie régionale ajustée :

Gouvernements nationaux

Alors que la Stratégie régionale ajustée met l'accent sur le principe de l'appropriation nationale, le corollaire de ce principe est que les gouvernements nationaux s'engagent à veiller à ce que les ressources financières et techniques nécessaires soient consacrées ou mobilisées pour sa réalisation. Parallèlement aux programmes nationaux spécifiques visant à

résoudre la crise du bassin du lac Tchad, les plans et programmes sectoriels de développement national bénéficieront aux territoires ciblés du lac Tchad et contribueront ainsi à la réalisation de cette Stratégie régionale ajustée.

Les Communautés économiques régionales et la Commission de l'Union africaine

Les Communautés économiques régionales et la Commission de l'Union africaine seront encouragées à fournir les ressources financières et techniques nécessaires pour assurer que la mise en œuvre de la Stratégie s'aligne sur les protocoles, traités et accords régionaux existants, notamment l'Agenda 2063, et s'appuie sur ces cadres. La Stratégie régionale ajustée vise à exploiter les importantes capacités de ces institutions pour faire progresser le programme d'intégration régionale ainsi que la paix et la sécurité durables dans la région du bassin du lac Tchad.

Les Nations Unies

Les ressources de base de l'ONU continueront d'être consacrées à la résolution de la crise dans les zones touchées par Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad. L'IATF de la région du bassin du lac Tchad a un rôle important à jouer en termes de fourniture d'un soutien plus large à la SR SRR ajustée, conjointement avec les entités des Nations Unies participant à diverses structures de coordination. En outre, l'ONU soutient le Plan de mobilisation des ressources de la CBLT en termes de plaidoyer international, d'exploration de solutions de financement innovantes et de facilitation de l'accès des acteurs humanitaires et de développement sur le terrain.

Le PNUD gère la Facilité régionale de stabilisation (FRS) depuis 2019. La FRS s'est concentrée sur la restauration de la confiance entre les communautés et les autorités légitimes, ainsi que sur l'établissement des bases du relèvement, de la consolidation de la paix et du développement dans la région du bassin du lac Tchad. Une prolongation de la FRS a été convenue pour la période de septembre 2024 à août 2028. Cette phase prolongée sera axée sur le renforcement et l'intensification du soutien à la stabilisation, avec un accent particulier sur l'appropriation par les gouvernements des impacts durables. La stabilisation s'est révélée être un modèle très pertinent dans le contexte du bassin du lac Tchad, offrant une valeur ajoutée unique qui complète les initiatives régionales, nationales et locales.

Un fonds supplémentaire, également géré par le PNUD, le Fonds spécial multipartenaires (SMDF) pour le bassin du lac Tchad, est un fonds commun régional qui fournira un financement stratégique pour faciliter la conception et la mise en œuvre de projets conjoints et souples visant à faire face à la crise de Boko Haram et à soutenir la mise en œuvre de la SR SRR ajustée. Le SMDF sera opérationnalisé par le biais d'un guichet régional et de quatre guichets nationaux (Cameroun, Tchad, Niger et Nigeria) avec des contributions financières de plusieurs partenaires bailleurs de fonds. Le financement sera rationalisé et harmonisé, contribuant à trois composantes du SMDF : Composante 1 : Soutien institutionnel à la CBLT ;

Composante 2 : Désarmement, démobilisation, réhabilitation, réinsertion et réintégration (DDRRR) des personnes associées à Boko Haram, précisée par la Stratégie régionale de dépistage, de poursuite, de réhabilitation et de réintégration des personnes associées à Boko Haram dans les pays du bassin du lac Tchad ; et la composante 3 : Mécanisme de financement Nexus (NFF) pour promouvoir et encourager l'action conjointe dans le domaine de l'humanitaire, du développement et de la paix afin de relever les défis communs dans la région du bassin du lac Tchad.

Le mécanisme de financement Nexus financera des acteurs de l'ensemble du spectre du HDP, y compris des organisations non gouvernementales nationales et internationales et des agences des Nations Unies. Le Fonds est considéré comme un complément à d'autres mécanismes de financement (par exemple, les fonds communs par pays et le Fonds pour la consolidation de la paix) et cadres de planification (par exemple, les stratégies Nexus existantes, les plans d'intervention humanitaire et les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable), en s'appuyant sur les structures de coordination et de coopération établies telles que les équipes de pays humanitaires et les équipes-pays des Nations Unies.

Bailleurs bilatéraux

Les bailleurs bilatéraux ont un rôle essentiel à jouer en tant que partenaires financiers et techniques dans la mise en oeuvre de la stratégie régionale ajustée. La mise à jour des Plans d'Action Territoriaux devrait s'accompagner d'un dialogue approfondi entre les autorités politiques (CBLT et Gouverneurs) et la communauté des bailleurs de fonds. Le mécanisme de ce dialogue sera le Groupe international de soutien à la stratégie régionale, mentionné précédemment. La communauté des bailleurs est encouragée à envisager les meilleures approches pour assurer des flux d'aide prévisibles et pluriannuels, en soutien à la planification, tout en permettant un délai suffisant pour que les résultats structurels envisagés puissent se concrétiser.

Outre d'importantes contributions financières, les bailleurs de fonds bilatéraux continuent d'apporter une assistance technique essentielle, notamment à travers la mise à disposition de personnel militaire détaché auprès de la FMM. Il est prévu que ce soutien crucial à la FMM, avec les besoins futurs décrits dans le domaine stratégique « Paix et sécurité » de la Stratégie régionale ajustée, sera maintenu conformément à l'architecture et aux arrangements d'assistance actuels.

Institutions financières internationales

Les institutions financières internationales jouent un rôle transformateur dans la réalisation des objectifs de cette Stratégie régionale ajustée. Il faudra veiller à garantir une capacité d'absorption suffisante et à atténuer les risques politiques, sécuritaires, économiques et climatiques.

L'Unité de coordination de la SR SRR et la CUA poursuivront les discussions tripartites entre les gouvernements, l'ONU et les IFI – la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement, la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement, entre autres – afin d'explorer le potentiel de mécanismes de financement mixte innovants combinés avec des programmes et une assistance technique pour réduire les risques liés au climat d'investissement pour l'engagement des IFI.

En outre, il devrait y avoir une coordination renforcée entre la Stratégie régionale ajustée et les programmes pertinents financés par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) dans la région du bassin du lac Tchad. L'alignement explicite de ces programmes de la SR SRR est un outil puissant de collecte de fonds en renforçant la crédibilité, en obtenant des ressources financières à plus grande échelle et en assurant des interventions coordonnées et efficaces. En alignant les programmes de la Banque mondiale et de la BAD sur la Stratégie régionale ajustée, il y a une plus grande coordination dans l'établissement des priorités en matière de développement régional, de relèvement et de résilience. Cela réduit la duplication des efforts et fait en sorte que le financement provenant de diverses sources soit dirigé vers des projets complémentaires qui contribuent aux mêmes objectifs stratégiques.

Le secteur privé

Le secteur privé devrait être mobilisé pour soutenir la révision et la mise en œuvre de chaque Plan d'Action Territorial. La première phase de mise en œuvre a connu des progrès limités dans ce domaine. Par conséquent, il est crucial de donner la priorité à la mobilisation du soutien du secteur privé au cours de la deuxième phase. Au-delà de simples investissements dans la responsabilité sociale des entreprises, le secteur privé a un rôle essentiel à jouer dans l'élaboration de programmes de formation professionnelle, l'offre d'apprentissages et de stages et le partenariat sur le financement public du développement des chaînes de valeur.

Communautés, société civile et bénévoles

Les organisations de la société civile peuvent utilement fournir un parapluie pour déployer des volontaires au niveau communautaire, à partir d'initiatives nationales, régionales et continentales. Le contact de personne à personne et la démonstration de solidarité au cœur du volontariat peuvent être un antidote profond aux discours extrémistes violents.

Surveillance, évaluation et rapports

Les ressources limitées et précieuses doivent être soigneusement ciblées pour s'assurer qu'elles ont l'impact le plus efficace possible en termes d'atteinte de l'objectif global de la Stratégie régionale ajustée. Un cadre de résultats révisé sera élaboré pour accompagner les

plans d'action territoriaux actualisés, qui servira de base au suivi et à l'évaluation. Le cadre comprendra des données de base, des cibles à atteindre et des indicateurs permettant de mesurer les progrès vers chaque objectif stratégique.

L'Unité de coordination de la SR SRR assurera la cohérence méthodologique entre les Plans d'action afin de faciliter le suivi global et la communication d'informations sur les progrès accomplis dans la réalisation de la Stratégie régionale. Les moyens de suivre et d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie régionale ajustée et des plans d'action qui l'accompagnent devraient inclure les éléments suivants :

- La CBLT, avec l'appui de la CUA, devrait être informée de toutes les initiatives entrant dans le champ d'application de la Stratégie régionale et des Plans d'Action Territoriaux. Toutes les initiatives du Plan d'action devraient inclure un plan de suivi et d'évaluation, avec le budget correspondant, et les conclusions, recommandations et mesures correctives à prendre en compte devraient être mises à la disposition de la CBLT ainsi que des mécanismes de coordination sous-régionaux opérant sous les auspices de chaque gouverneur ;
- En collaboration avec les partenaires internationaux, si nécessaire, la CBLT, avec l'appui de la CUA, renforcera les capacités de suivi et d'évaluation dirigés au niveau régional et mettra cette expertise à la disposition de l'évaluation des initiatives à l'appui du processus de stabilisation, de relèvement et de résilience.
- La CBLT, avec l'appui de la CUA, organisera des examens indépendants, à mi-parcours et finaux des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie, en utilisant une approche inclusive et participative ;
- La CBLT, avec l'appui de la CUA, produira un rapport annuel ayant vocation à être rendu public qui rassemblera et analysera les données et les tendances concernant les progrès vers la réalisation des objectifs globaux de la Stratégie régionale ajustée.

Recherche et gestion des connaissances

Toutes les interventions de la Stratégie régionale ajustée doivent être fondées sur des données probantes et fondées sur des données de référence qui, dans de nombreux cas, devront être recueillies. La plateforme de gestion des connaissances en ligne de la CBLT sera encore renforcée et exploitée au cours de la deuxième phase de mise en œuvre de la Stratégie régionale. Les actions menées au titre du domaine stratégique : Coopération et gouvernance régionales comprennent un soutien à l'exploitation de l'expertise et des ressources mondiales, notamment par le biais de la Knowledge Management Platform - KMP.

Plan de communication

Bien qu'il y ait un manque évident d'informations à la disposition des communautés locales concernant la situation en matière de sécurité et les réponses nationales et internationales, il y a une relative poussée dans les médias, en particulier de sources occidentales. La CBLT

continuera à travailler avec les médias locaux et internationaux dans tous les pays du lac Tchad, à la fois pour diffuser l'information et pour faciliter le débat public et la compréhension des perspectives et des efforts de stabilisation, de relèvement et de résilience. Il est important d'élaborer des documents clairs, concis et visuellement attrayants pour communiquer efficacement les objectifs, l'impact et les besoins financiers de la SR SRR. La communication stratégique sera utilisée pour soutenir l'élaboration de contre-discours à l'extrémisme violent, ciblant divers publics. Les communications doivent promouvoir les concepts de citoyenneté et inculquer des valeurs laïques, démocratiques et fondées sur les droits. De plus, des messages culturellement appropriés peuvent contribuer à l'atteinte d'objectifs stratégiques clés tels que l'importance d'inscrire les enfants à l'école ou l'autonomisation des femmes.

Le Plan de Communication Régional sera révisé par l'Unité de Coordination de la SR SRR et couvrira la même période que la Stratégie Régionale ajustée (2025-2030). Le plan de communication, le plan de mobilisation des ressources et la stratégie d'engagement politique contribuent à la cohérence du plaidoyer, de l'engagement des bailleurs et des partenariats pour la région du bassin du lac Tchad.

Stratégie d'engagement politique

L'objectif principal de la stratégie d'engagement politique est de créer et de mettre en œuvre une approche globale et inclusive qui renforce la communication et l'engagement à tous les niveaux pour la Stratégie régionale ajustée. Plus précisément, la stratégie d'engagement politique vise à garantir que les gouvernements nationaux de la région du Bassin du lac Tchad, ainsi que les acteurs régionaux, nationaux et internationaux concernés, soient pleinement impliqués dans le processus d'ajustement et de mise en œuvre de la SR SRR et qu'ils comprennent l'importance de leur participation et de leur adhésion. La stratégie d'engagement politique facilite également une communication structurée et continue avec les gouvernements nationaux et les bureaux des gouverneurs au niveau territorial afin d'assurer un alignement politique et un engagement envers la SR SRR ajustée.

La CBLT et l'UA jouent des rôles essentiels et complémentaires dans la promotion de l'engagement politique et le plaidoyer en faveur de la SR SRR ajustée. En tirant parti de son mandat et de sa forte présence régionale, la CBLT agit en tant qu'organe principal de coordination, favorisant le dialogue entre les gouvernements nationaux et les parties prenantes régionales pour aligner les priorités et assurer un engagement envers la mise en œuvre. En exploitant ses plateformes, l'UA facilite et renforce les efforts de plaidoyer régionaux et internationaux, garantissant un soutien large et aligné sur les objectifs de la SR SRR. Cela inclut la mise en avant de l'alignement de la SR SRR sur les priorités mondiales telles que la résilience climatique, la sécurité et le développement, et le plaidoyer pour une action internationale coordonnée afin de soutenir ses objectifs.

Pour maximiser leur impact, la CBLT et l'UA continueront à collaborer pour créer une stratégie de plaidoyer unifiée destinée aux forums régionaux et internationaux, tels que les Nations Unies et les conférences des bailleurs de fonds. Ensemble, la CBLT et l'UA devraient organiser des événements parallèles de haut niveau lors de sommets internationaux clés afin de maintenir la SR SRR visible et prioritaire à l'ordre du jour. Elles devraient également engager des partenaires bilatéraux et multilatéraux pour mobiliser des ressources et un soutien technique.

La stratégie d'engagement politique renforce également la compréhension et l'adhésion politique de toutes les parties prenantes en communiquant l'importance stratégique de la SR SRR ajustée. Conformément à la SR SRR, les mécanismes existants visant à faciliter un engagement politique et un dialogue continu devraient être utilisés tout au long de sa mise en œuvre. Enfin, la stratégie contribuera à obtenir un soutien international, un engagement politique et des ressources de la part des principaux acteurs internationaux, soutenus par le pouvoir de plaidoyer et de coordination de la CBLT et de l'UA, pour garantir la mise en œuvre réussie de la SR SRR ajustée.



STRATÉGIE RÉGIONALE

.....
pour la Stabilisation, le Relèvement et la
Résilience des Zones Affectées par Boko
Haram dans

.....
la Région du Bassin du Lac Tchad

Union
Africaine 